

NOMINATION

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE NOMME AMINE BENMALEK WALI DE BOUMERDÈS

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, mercredi, un décret présidentiel portant nomination d'Amine Benmalek au poste de wali de Boumerdès.

« Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, ce jour, un décret présidentiel portant nomination de M. Amine Benmalek au poste de wali de Boumerdès », indique un communiqué de la Présidence de la République.



ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 5 Rabie Ath-Thani 1448 - 17 Septembre 2026 - N° 1390 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

NOUVELLE SESSION
PARLEMENTAIRE
**UNE ÉTAPE
RENOUVELÉE POUR
RENFORCER
L'ACTION
PARLEMENTAIRE,
DÉCLARE M. AZOÛZ
NASRI**



Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a indiqué que la nouvelle session parlementaire, dont les travaux ont débuté mercredi, constituait une étape renouvelée pour renforcer l'action parlementaire et améliorer sa performance, notamment au regard des projets de loi cruciaux inscrits à son ordre du jour.

P.2

COORDINATION MONDIALE
AU SUJET DE L'IA
**GUTERRES LA JUGE
INDISPENSABLE**

"Les gouvernements doivent prendre leurs responsabilités. La première responsabilité de tout gouvernement est de protéger ses citoyens, y compris contre les menaces liées à l'intelligence artificielle", a déclaré M. Guterres lors d'une conférence de presse. Mais si "l'action au niveau national est essentielle, une coordination mondiale est également indispensable", a-t-il poursuivi, car "l'IA ne s'arrête pas aux frontières, pas plus que les risques qu'elle comporte".

P.16

ELABORATION D'UNE LOI FIXANT LES NORMES D'HABITAT DANS
LES ZONES FORESTIÈRES

LE PREMIER MINISTRE INSTALLE UNE COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE



Conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion qu'il a présidée le 30 août dernier et consacrée à la prise en charge des conséquences des incendies ayant touché certaines wilayas du Centre et de l'Est du pays, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, l'installation des membres de la commission interministérielle chargée d'approuver les conclusions des travaux de la commission technique installée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, et composée de représentants des différents secteurs ministériels et organismes concernés, indique un communiqué des services du Premier ministre.

DATTES

UNE PRODUCTION DE PLUS DE 4 MILLIONS DE QUINTAUX ATTENDUE À BISKRA

Les services agricoles de la wilaya de Biskra prévoient une production de plus de 4,1 millions quintaux de différentes variétés de dattes au titre de la saison agricole 2026-2027, a indiqué, mercredi, le directeur des services agricoles (DSA), Lehbib Bousri.

P.16

NOUVELLE SESSION PARLEMENTAIRE

UNE ÉTAPE RENOUVELÉE POUR RENFORCER L'ACTION PARLEMENTAIRE, DÉCLARE M. AZOUZ NASRI

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a indiqué que la nouvelle session parlementaire, dont les travaux ont débuté mercredi, constituait une étape renouvelée pour renforcer l'action parlementaire et améliorer sa performance, notamment au regard des projets de loi cruciaux inscrits à son ordre du jour.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2026-2027, M. Nasri a souligné l'importance que revêt cette session, au cours de laquelle seront examinés plusieurs projets de loi "cruciaux", notamment le projet de loi de finances pour 2027 et les projets de codes communal et de wilaya, en sus d'importants textes législatifs concernant les secteurs de la justice, de la santé, du commerce électronique et autres.

Le Parlement, avec ses deux chambres, "est aujourd'hui appelé à faire de chaque loi un outil de développement, de chaque contrôle un mécanisme de correction et de chaque position politique une expression sincère de l'amour de la patrie", a-t-il soutenu, soulignant que la pluralité des opinions et des appartenances politiques "doit rester dans le cadre de la concurrence démocratique et au service de l'intérêt supérieur du pays".

S'agissant de la relation fonctionnelle entre les deux chambres du Parlement, M. Nasri a assuré que le Conseil de la nation "continuera à ériger des passerelles de coopération, de coordination et de concertation avec les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), en vue de renforcer l'unité de l'action parlementaire et de consacrer la complémentarité escomptée entre les deux chambres du Parlement".

Evoquant les élections locales prévues le 28 novembre prochain, il a appelé à en faire "une nouvelle étape pour consolider la pratique démocratique, renouveler les élites locales, ancrer la bonne gouvernance et insuffler une dynamique de développement dans laquelle le citoyen est au cœur des politiques publiques".

Concernant les incendies ayant touché nombre de wilayas de l'Est et du Centre du pays, le président du Conseil de la nation a salué les instructions fermes données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour une prise en charge immédiate des sinistres, relevant que ces mesures d'urgence ont été "décisives et porteuses de soulagement et de sérénité". Il a également salué les efforts déployés par les différentes institutions de l'Etat dans ce sens, ainsi que l'élan de solidarité manifesté par le peuple algérien, toutes composantes confondues, soulignant que "l'Algérie, sous la conduite du président de la République, a démontré qu'elle est un Etat qui ne plie pas face aux crises, mais qui, au contraire, se renforce davantage et redouble de détermination pour aller de l'avant".

M. Nasri a, par ailleurs, rappelé le

soutien du Conseil de la nation aux positions "constantes et équilibrées" de la diplomatie algérienne, réitérant "son soutien absolu" à la décision de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis. L'Algérie, a-t-il dit, est "devenue une source d'inquiétude pour des Etats et des entités qui ne supportent pas l'indépendance de la position et de la décision nationales".

Le président du Conseil de la nation a conclu son allocution en affirmant que "la préservation des acquis réalisés et la poursuite du processus de construction et de développement exigent de resserrer les rangs, de conjuguer les efforts et de faire primer l'intérêt supérieur de la patrie, en se ralliant autour des institutions de l'Etat et de ses choix souverains face aux campagnes visant à déstabiliser l'Algérie".

RA

NOUVELLE LÉGISLATURE

UN ESPACE DE DIALOGUE RESPONSABLE ET DE PRATIQUE DÉMOCRATIQUE SEREINE, DÉCLARE MME BOUFEDECHE

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khaidja Boufedech, a appelé, mercredi à Alger, les députés à faire de la nouvelle législature un espace de dialogue responsable et de pratique démocratique sereine, au service de l'Algérie et de son intérêt suprême.

Dans un allocution prononcée lors de l'ouverture de la session ordinaire (2026-2027) de l'APN, Mme Boufedech a affirmé que "tous sont appelés à faire de cette législature un espace de dialogue responsable et de pratique démocratique sereine", soulignant que la divergence et la compétition politiques constituent des éléments naturels de la vie démocratique, mais que le dénominateur commun sur lequel nul ne saurait diverger reste l'Algérie et son intérêt suprême.

Elle a affirmé, à cette occasion, que "la force réelle de l'Algérie repose sur l'unité de son peuple, la cohésion de ses institutions, la puissance de son armée, la vigilance de ses services de sécurité et la confiance du citoyen en son Etat", rendant à ce propos hommage à l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), qui "poursuit l'accomplissement de ses missions constitutionnelles avec une haute compétence dans la protection de la souveraineté nationale et la défense de l'intégrité territoriale".

Mme Boufedech a également salué les différents corps de sécurité qui "accomplissent leur devoir de protection des citoyens, de lutte contre le crime organisé, la contrebande, les drogues et les substances psychotropes, ainsi que de préservation de la sécurité et des biens de la société".

Pour la présidente de l'APN,

"l'ouverture de la dixième législature constitue une opportunité pour évoquer avec fierté la place de l'institution parlementaire et son rôle dans l'édification constitutionnelle de l'Etat, ainsi que l'ampleur de la responsabilité qui incombe aux députés, élus par le peuple algérien pour le représenter au sein de cette honorable Assemblée".

Après avoir rappelé, dans son allocution, "la douloureuse épreuve traversée par l'Algérie suite aux tragiques incendies et aux pertes humaines et matérielles qu'ils ont engendrées", Mme Boufedech a exprimé "ses condoléances et sa compassion aux familles des victimes et à leurs proches", soulignant que ces moments difficiles ont constitué "une nouvelle preuve de la capacité de l'Etat et de la société à faire face aux épreuves, illustrant le visage radieux de l'Algérie, fondé sur la solidarité, l'entraide et la cohésion". A cet effet, elle a ajouté que "les images de solidarité populaire et la mobilisation de l'Etat et de ses institutions ont donné une image sincère d'une Algérie unie, dont les enfants partagent la paix tout comme ils partagent l'espoir, et font front uni en période de crises".

Les décisions "décisives et rapides" du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à ce propos, ont reflété la force et la présence de l'Etat et traduit son attachement à suivre les répercussions de la catastrophe et la prise en charge des sinistres que le Gouvernement a œuvré à concrétiser sur le terrain, véhiculant ainsi un message clair: l'Etat algérien est présent durant les crises et la protection des citoyens est une responsabilité nationale constante", a-t-elle poursuivi.

Concernant l'activité parlementaire, Mme Boufedech a affirmé que les fonctions publiques "ne sont pas un privilège mais un devoir de loyauté, tout comme la responsabilité n'est pas une position mais un devoir", ajoutant que "la confiance du citoyen ne se mesure pas à la parole, mais aux réalisations accomplies pour le pays".

Elle a, dans ce sens, invité les députés "à être à la hauteur de cette confiance, à être une voix sincère et intègre de leurs électeurs, proches de leurs préoccupations, en veillant à défendre leurs intérêts légitimes et à accomplir les missions législatives et de contrôle qui leur sont assignées avec sérieux et compétence".

Partant de ce principe, la présidente de l'APN a affirmé que "la force de l'Algérie face aux défis ne repose pas uniquement sur ses capacités financières, mais aussi sur son legs historique, civilisationnel, son unité nationale et sa mémoire nationale, préservée par les sacrifices des chouchada et moudjahidine, voire de son identité nationale inclusive forte de ses constantes ancestrales: l'islam, l'arabité et l'amazighité". Elle s'appuie également sur la Glorieuse Révolution de novembre qui a fait de la souveraineté, de l'indépendance et de la liberté "des constantes nationales non négociables".

La présidente de l'APN a estimé que le premier critère de responsabilité "est la fidélité à ce legs, l'engagement à préserver l'intérêt suprême de l'Algérie tant par la parole que par les actes et les positions", ce qui exige, selon elle, de "privilégier la coopération aux tiraillements, la responsabilité à la surenchère et le dialogue à la tension, ainsi que le consensus autour des grandes questions".

Par ailleurs, la présidente de la

chambre basse du Parlement a salué la décision présidentielle concernant l'élaboration d'un projet de loi prévoyant la peine de mort à l'encontre des auteurs et commanditaires des incendies volontaires ainsi que les ravisseurs de mineurs et auteurs de sévices sur mineurs.

Evoquant la rupture des relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis, Mme Boufedech a estimé qu'il s'agit d'une décision "souveraine, traduisant le souci de l'Algérie de "protéger sa sécurité nationale et ses intérêts suprêmes".

Concernant la rentrée scolaire, elle a salué les efforts déployés pour la préparation de ce rendez-vous national, souhaitant une année scolaire couronnée de succès, d'assiduité et d'excellence.

S'agissant des prochaines élections locales, Mme Boufedech a appelé à une "adhésion positive et responsable" et à œuvrer au succès de cette échéance électorale, ainsi qu'à une "participation populaire massive et large, à même de renforcer la confiance dans les institutions élues et de consolider la construction démocratique et institutionnelle".

Au terme de son allocution, Mme Boufedech a mis en avant que l'Assemblée doit s'acquitter "pleinement de son rôle dans le domaine de la diplomatie parlementaire, et d'être une voix présente pour l'Algérie dans les fora régionaux et internationaux, défendant ses intérêts, traduisant ses positions de principe et s'alignant sur les orientations de l'Etat et ses choix souverains". *

La séance d'ouverture a débuté par l'observation d'une minute de silence à la mémoire des victimes des incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays.

RA

NOMINATION

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
NOMME AMINE BENMALEK
WALI DE BOUMERDÈS

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, mercredi, un décret présidentiel portant nomination d'Amine Benmalek au poste de wali de Boumerdès.

« Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, ce jour, un décret présidentiel portant nomination de M.

Amine Benmalek au poste de wali de Boumerdès », indique un communiqué de la Présidence de la République.

RA



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉLICITE "NNA NORA" POUR LA MÉDAILLE
D'OR REMPORTÉE À UN CONCOURS INTERNATIONAL DE GASTRONOMIE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité Mme Nora Sadki, connue sous le nom de "Nna Nora", pour la médaille d'or "Best of Gastronomie" qu'elle a remportée lors de la 10e édition du Village international de la Gastronomie à Paris. "Je suis,

comme tous les Algériens et toutes les Algériennes, très fier de vous, Nna Nora, pour votre victoire amplement méritée dans une rude compétition et pour votre contribution à la valorisation du patrimoine algérien à travers l'une de ses plus importantes composantes.

Merci pour la joie que vous avez su créer", a écrit le président de la République sur son compte via les réseaux sociaux.

RA

ELABORATION D'UNE LOI FIXANT LES NORMES D'HABITAT DANS LES ZONES FORESTIÈRES

LE PREMIER MINISTRE INSTALLE UNE COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE

Conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion qu'il a présidée le 30 août dernier et consacrée à la prise en charge des conséquences des incendies ayant touché certaines wilayas du Centre et de l'Est du pays, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, l'installation des membres de la commission interministérielle chargée d'approuver les conclusions des travaux de la commission technique installée par le ministre de

l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, et composée de représentants des différents secteurs ministériels et organismes concernés, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'installation des membres de la commission intervient "en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion qu'il a présidée le 30 août 2026, et consacrée à la prise en charge des conséquences des incendies ayant

touché certaines wilayas du Centre et de l'Est du pays, notamment en chargeant des experts de réaliser une étude spécialisée en vue d'élaborer une loi fixant les normes relatives à l'habitat dans les zones forestières, afin de protéger les citoyens contre le risque d'incendies, et ce, après, l'installation, au niveau du ministère chargé de l'Habitat, de ladite commission technique", précise la même source. Au terme de la rencontre, le Premier ministre a insisté sur "l'importance d'élargir la concertation et d'associer les

différents acteurs et intervenants concernés par ce dossier, à même de contribuer à enrichir le projet de texte de loi en question, ainsi que l'ensemble des mesures et procédures réglementaires et techniques y afférentes, selon une approche participative prenant en compte les différents aspects liés à ce dossier, et visant à protéger les citoyens résidant dans les zones forestières contre le risque d'incendies".

RA

OUVERTURE DE LA NOUVELLE
SESSION PARLEMENTAIRE
BENMBAREK SE RÉUNIT
AVEC LES MEMBRES DU
GROUPE PARLEMENTAIRE
DU PARTI DU FLN

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a présidé, mercredi, une réunion regroupant les membres du groupe parlementaire du parti, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle session parlementaire.

Cette rencontre vise à renforcer la coordination et l'action parlementaire dans le cadre de la nouvelle session parlementaire (2026-2027), dont les travaux ont été ouverts plus tôt dans la journée, ainsi qu'à préparer les élections locales du 28 novembre prochain. A ce propos, M. Benmbarek a appelé les députés du FLN à assumer leurs responsabilités parlementaires, à travers "une présence active et responsable, qui reflète les positions du parti, accompagne les efforts de

l'Etat et défend les intérêts des citoyens", soulignant que la confiance accordée par le peuple aux élus du parti constitue "un mandat et une responsabilité accrue qui doit se traduire par une législation au service du citoyen, un contrôle responsable et des propositions pratiques". Concernant les prochaines élections locales, M. Benmbarek a indiqué que le parti a élaboré son programme spécifique à ces échéances, fondé sur "une orientation sociale qui prend en compte les besoins des citoyens". Ce programme sera enrichi au niveau des Mouhafadate par des commissions chargées de l'adapter selon les spécificités de chaque wilaya et région.

RA

ALGÉRIE-UNION AFRICAINE

M. CHAIB PARTICIPE À LA 41^E SESSION DU
COMITÉ DES POINTS FOCaux DU MAEP

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a pris part, mercredi, par visioconférence, à la 41e session ordinaire du Comité des points focaux du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), consacrée au suivi de la mise en œuvre des recommandations issues du 35e Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme, tenu à Addis-Abeba le 13 février 2026, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. L'ordre du jour de la réunion a porté sur l'adoption des conclusions de la 40e session du Comité des points focaux, tenue sous la présidence de l'Algérie en janvier 2026, définissant les priorités du plan d'action pour l'année en cours dans le cadre de la mise en œuvre des missions du Mécanisme, l'accent ayant été mis sur la nécessité de traduire les décisions prises en mesures concrètes et de renforcer les mécanismes d'évaluation de la gouvernance dans les Etats membres, au regard de leur rôle central dans le mandat fondamental du Mécanisme, au service de la promotion de la bonne gouvernance à l'échelle du continent.

Intervenant à cette occasion, M. Chaib a réaffirmé "l'engagement de l'Algérie, en sa qualité de pays fondateur et de membre de l'actuelle présidence tripartite du Mécanisme (Troïka), à poursuivre sa contribution à la promotion des principes du MAEP et à la réalisation de ses objectifs, à soutenir la mise en œuvre de son plan stratégique et

à renforcer l'efficacité de l'action du Secrétariat continental dans l'accomplissement de son mandat, conformément aux orientations et objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA)", précise le communiqué. A l'occasion de l'adoption du rapport relatif au cadre de référence du Mécanisme africain d'alerte précoce et de prévention des conflits, approuvé en août dernier par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA sous la présidence algérienne, le secrétaire d'Etat s'est félicité des acquis réalisés en matière de renforcement de la contribution du Mécanisme à la prévention des conflits et de prise en compte de l'interdépendance entre gouvernance, stabilité et paix durable. Il a, à ce titre, appelé à "poursuivre le processus d'activation de cette initiative, qui fera l'objet d'un atelier technique organisé par le Secrétariat continental du Mécanisme en Algérie dans les prochains mois". Le Comité des points focaux du MAEP a aussi adopté des rapports thématiques liés à l'évaluation des performances du Mécanisme et au renforcement du rôle de la jeunesse africaine dans le domaine de la gouvernance. Il a, en outre, assuré le suivi du processus de concrétisation de l'initiative portant création d'une Agence africaine de notation du crédit, dans le cadre des efforts continentsaux visant à renforcer la résilience économique et financière de l'Afrique, conclut le communiqué du ministère.

RA

PÊCHE AU THON ROUGE

UN ARRÊTÉ FIXANT DE NOUVELLES
CONDITIONS ET MODALITÉS PUBLIÉ AU JO

Un arrêté ministériel, fixant de nouvelles conditions et modalités pour la pêche au thon rouge par les navires battant pavillon national, a été publié au dernier Journal Officiel (N66).

Cet arrêté du 30 avril 2026, modifie et complète certaines dispositions de l'arrêté du 24 février 2022 fixant les conditions et les modalités de la pêche au thon rouge par les navires battant pavillon national. Il précise notamment les définitions des opérations de transfert du thon vivant capturé et introduit des outils de contrôle comme le document électronique de capture (eBCD) et la caméra stéréoscopique permettant de prendre des

images en trois dimensions dans le but de mesurer la longueur du poisson et de contribuer à affiner le nombre et le poids des thons rouges.

L'arrêté définit également les navires auxiliaires et de support ainsi que les pratiques et les fermes d'engraissement et l'alimentation du poisson dans le but de l'engraisser et d'accroître sa biomasse totale.

Il encadre, en outre, la mise à mort du poisson, les transfert et les mises en cage de contrôle pour renforcer le suivi et la régulation des opérations.

RA

AUDIENCE AU SIÈGE DE L'ANIE

SAAD AROUS REÇOIT LE MINISTRE
DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS
LOCALES ET DES TRANSPORTS

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a reçu, mercredi à Alger, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, en présence des membres du Conseil de l'ANIE et de ses cadres, ainsi que de cadres du ministère.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la coordination permanente entre l'ANIE et le mi-

nistère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports concernant les aspects matériels et logistiques, en vue d'assurer le bon déroulement de l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW) prévue le 28 novembre prochain.

RA

CONSTRUCTION ET HABITAT DANS LES ZONES FORESTIÈRES

INSTALLATION DE LA COMMISSION CHARGÉE D'ÉLABORER UNE LOI

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a procédé, mercredi à Alger, à l'installation officielle d'une commission intersectorielle chargée d'élaborer une loi relative à la construction et à l'habitat dans les zones forestières, laquelle devrait contribuer à protéger les populations et à réduire les risques d'incendies de forêt, indique un communiqué du ministère.

L'installation de cette commission intervient conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion de travail tenue le 30 août dernier, et consacrée à la prise des mesures et dispositions nécessaires pour faire face aux conséquences des incendies de forêt ayant touché certaines wilayas de l'Est et du Centre du pays, précise la même source.

La commission comprend des représentants des différents secteurs ministériels et organismes concernés, notamment les ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de la Justice, des Finances, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de l'Energie et des Energies renouvelables, des Travaux publics et des Infrastructures de base, de l'Hydraulique, ainsi que le ministère de



l'Environnement et de la Qualité de la vie, ajoute le communiqué.

Elle comprend également des représentants des organismes et établissements techniques relevant du ministère de l'Habitat, en sus des représentants des écoles et universités nationales. La commission est chargée d'examiner et de réviser le cadre législatif et réglementaire, ainsi que les règles et normes techniques relatives à la construction et à l'habitat dans les massifs forestiers et les zones limitrophes, et d'œuvrer à l'élaboration d'un projet de loi régissant ce domaine. Elle élaborera son rapport final dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de son installation.

Les travaux de la commission devront aboutir à la proposition d'un cadre juridique et réglementaire intégré définissant les conditions de construction et d'habitat dans ces zones, conclut le communiqué.

RA

DATTES

UNE PRODUCTION DE PLUS DE 4 MILLIONS DE QUINTAUX ATTENDUE À BISKRA

Les services agricoles de la wilaya de Biskra prévoient une production de plus de 4,1 millions de quintaux de différentes variétés de dattes au titre de la saison agricole 2026-2027, a indiqué, mercredi, le directeur des services agricoles (DSA), Lehbib Bousri.

Le même responsable a précisé, en marge d'une visite d'inspection des zones agricoles situées dans la région du Zab Ouest, connues pour l'abondance et la qualité de leurs dattes, que la production prévue comptera quelque 100.000 quintaux de plus par rapport à la saison agricole 2025-2026.

La variété "Deglet Nour", la plus prisée, devrait être produite à hauteur de 2,6 millions de

quintaux, soit environ 60% de la production phoenicicole totale selon M. Bousri qui a ajouté que ce "must" des dattes produites à Biskra sera suivi des autres variétés, tendres et sèches, telles que le Ghars, la Mech degla Degla beida qui se singularisent par une maturation précoce comparativement aux autres variétés.

La récolte des dattes précoces a débuté dans plusieurs régions de la wilaya des Ziban pour se poursuivre jusqu'à la mi-octobre, notamment pour les variétés dites tendres, pour inclure dans une étape ultérieure la "Deglet Nour", selon le même responsable.

L'entrée en production des palmiers mis en

terre au cours des dernières années a contribué à accroître les quantités de dattes produites, selon M. Bousri qui a souligné que la filière phoenicicole a tiré profit de l'expansion de l'utilisation des techniques d'irrigation modernes et économes en eau, ainsi que de l'extension des superficies exploitées par cette filière qui occupe la première place dans la wilaya.

Pour rappel, la wilaya de Biskra dispose d'une richesse importante constituée de quelque 4 millions de palmiers-dattiers irrigués au moyen des eaux souterraines, et produisant différentes variétés de dattes.

RE

ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD

PRÉPARATION DE LA SIGNATURE D'UN ACCORD DE COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DES MINES

Le ministre des Mines et des Industries minières, M. Mourad Hanifi, a reçu, mercredi, une délégation de haut niveau du ministère sud-africain des Ressources minérales et pétrolières, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale, en prévision de la signature d'un accord de coopération entre les deux pays dans le domaine des mines.

La rencontre, tenue au siège du ministère en présence de la secrétaire d'Etat chargée des Mines, Mme Karima Bakir Tafer, et de l'ambassadeur de la République d'Afrique du Sud auprès de l'Algérie, M. Ndumiso Ndimba Ntshinga, a été l'occasion d'examiner les perspectives de développement du partenariat entre les deux pays et de tirer parti de l'expertise sud-africaine dans les domaines de l'exploration minière, de la recherche géologique, de l'exploitation des ressources minérales, ainsi que de la valorisation et de la transformation des minerais.

A travers cet accord, l'Algérie entend tirer profit des compétences et de l'expertise de pointe de la République d'Afrique du Sud, qui compte parmi les pays les plus avancés dans les domaines de l'exploration minière, des techniques d'exploration en profondeur et d'exploitation durable des mines, ainsi que dans la transformation et le traitement des minerais au moyen de procédés technologiques.

Cette coopération portera sur plusieurs axes principaux, notamment la valorisation locale des ressources minières et leur transformation en produits à valeur ajoutée, en vue de contribuer à la création d'emplois, tout en soutenant le tissu industriel national.

L'accord vise également à réaliser des études géophysiques et à appliquer des méthodes avancées d'exploration, tant aériennes que terrestres, afin de prospecter les ressources minières et d'identifier les gisements avec une grande précision.

Il prévoit aussi l'échange d'experts dans le domaine de la gestion de l'environnement minier pour garantir l'adoption des meilleures pratiques internationales en matière de réduction des impacts environnementaux de l'activité minière et de réhabilitation des sites.

L'accord prévoit en outre une coopération dans le domaine de la formation et du développement des ressources humaines dans le secteur minier, afin de renforcer les compétences et les capacités des cadres et des ingénieurs, ainsi que la réalisation de recherches conjointes sur des projets visant à développer de nouvelles techniques pour appliquer les meilleures pratiques et promouvoir l'innovation dans le secteur minier.

La délégation sud-africaine, en visite de travail en Algérie du 13 au 17 septembre, visitera nombre d'établissements relevant du ministère des Mines et des Industries minières, afin de prendre connaissance de près des capacités techniques et opérationnelles du secteur et d'examiner les mécanismes de concrétisation d'un partenariat direct.

A l'issue de la rencontre, l'ambassadeur d'Afrique du Sud a indiqué, dans une déclaration à la presse, que son pays ambitionnait de relancer la coopération avec l'Algérie, notamment dans le secteur minier, à travers la valorisation locale des minerais et leur transformation en produits à

valeur ajoutée, la réalisation d'études géophysiques à l'aide de technologies modernes, l'échange d'expertises en matière de gestion de l'environnement minier et de réhabilitation des sites, la formation et la réalisation de recherches conjointes dans le domaine du développement des technologies et de l'innovation minière.

La délégation sud-africaine compte des représentants de l'organisme MINTEK, spécialisé dans la production, le traitement, l'enrichissement et la valorisation des minerais, et des responsables du secteur des sciences géologiques ayant déjà réalisé des travaux de cartographie géologique à travers le continent. Par ailleurs, M. Hanifi a reçu une délégation de haut niveau du ministère angolais des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz, afin de poursuivre les discussions sur les moyens de renforcer les relations bilatérales dans le secteur minier et d'examiner les voies à même de consolider la coopération et l'échange d'expertises techniques, institutionnelles et géologiques entre les deux pays.

Cette rencontre, la deuxième après celle tenue lundi dernier, s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Mines et des Industries minières, de responsables du ministère et de l'ambassadeur d'Angola auprès de l'Algérie, Toko Diakenga Serao.

A cette occasion, les deux parties ont passé en revue l'état et les perspectives des relations bilatérales dans le secteur minier et examiné les moyens d'échanger les expertises techniques, institutionnelles et géologiques entre les deux pays.

RE

PRÉPARATIFS DE LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE À AFLOU

DEUX NOUVELLE SPÉCIALITÉS EN MASTER AU CENTRE UNIVERSITAIRE « CHÉRIF BOUCHOUCHA »

En prévision de la rentrée universitaire 2026-2027, le Centre universitaire « Chérif Bouchoucha » d'Aflou a ajouté deux nouvelles spécialités en Master et accueillera 662 nouveaux bacheliers. Un ajout qui renforcera le système pédagogique et enrichira les choix de spécialités pour les étudiants.

Par Ikram Haou

Dans le cadre de la modernisation de la formation universitaire et de son adaptation aux exigences de la transition numérique et aux besoins des institutions nationales, le directeur par intérim du Centre universitaire, M. Mohamed Mahi, a déclaré que ces deux nouvelles spécialités du cycle Master, ajoutées dans la filière du Droit et des Sciences politiques, sont précisément la spécialité « Droit de l'administration numérique et transactions électroniques » — une spécialité centrée sur l'encadrement



juridique des nouvelles technologies, de la dématérialisation publique et du commerce électronique — et la spécialité « État et Institutions constitutionnelles », qui étudie l'organisation du pouvoir politique et le fonctionne-

ment des organes suprêmes de l'État. De plus, il a expliqué que la carte de formation du Centre universitaire comprenait sept (7) domaines de formation, regroupant 66 filières et 79 spécialités, réparties entre les trois cy-

cles (Licence, Master et Doctorat), dont 23 spécialités en Licence, 31 en Master et 25 formations en Doctorat, réparties entre 11 filières de formation relevant de six domaines.

Il faut noter que le Centre universitaire d'Aflou devrait accueillir 3 265 étudiants pour la nouvelle année universitaire, dont 2 346 en Licence et 919 en Master. Ceux-ci seront répartis entre les instituts des Sciences humaines et sociales, qui ont connu respectivement 135 et 133 étudiants inscrits, du Droit et des Sciences politiques, des Lettres et Langues, dont l'anglais a connu 89 nouveaux étudiants, des Sciences économiques, commerciales et de gestion avec 88 étudiants, ainsi que des Sciences, où les sciences de la nature et de la vie comptent 76 étudiants, l'informatique 87 étudiants, et encore d'autres filières. Rappelant que les préparatifs de la rentrée universitaire s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour renforcer l'offre de formation, diversifier les parcours académiques et accompagner les évolutions scientifiques et numériques, afin d'assurer un encadrement scientifique adapté et de mieux répondre aux besoins du marché du travail.

I.H

BATNA

1,6 MILLION DE QUINTAUX DE POMMES ATTENDUS

Par Kahina Baghdad

La campagne de cueillette des pommes pour la saison 2026 a officiellement commencé mercredi dans la wilaya de Batna. Le lancement a eu lieu dans l'exploitation agricole des frères Behdi, implantée dans la région de Tazoukt, relevant de la commune d'Arris, avec des prévisions de production évaluées à 1,6 million de quintaux.

Présidant cette opération, le wali de Batna, Riyad Benahmed, a suivi un exposé technique présenté par le directeur des services agricoles, Ahmed Sebki. Ce dernier a indiqué que les estimations établies par ses services laissent entrevoir une campagne favorable, aussi bien sur le plan des volumes attendus que sur celui de la qualité des fruits. Il a également assuré que les dispositions et les moyens indispensables ont été réunis afin d'assurer le bon déroulement de la récolte. Selon le même responsable, la variété Golden Delicious occupe une place prépondérante dans la production arboricole locale. Elle représente à elle seule 63 % des pommiers recensés dans la wilaya. Elle est suivie par Star Crimson, qui compte pour 16 %, tandis que les autres variétés demeurent présentes dans des proportions plus réduites. Parmi celles-ci figurent notamment les variétés précoces Gala Royal et Hana.

La superficie consacrée à la culture du pommier à Batna atteint actuellement 5.910 hectares, pour un parc estimé à quelque 2,5 millions d'ar-

bres. Sur cet ensemble, 4.948 hectares correspondent à des vergers actuellement en production, a détaillé le DSA.

La répartition des surfaces fait ressortir plusieurs zones particulièrement importantes pour cette filière. Ichemoul arrive en tête avec 56 % de la superficie totale consacrée à la pomiculture, devant Quad Taga et Merial, qui représentent chacun 16 %, tandis que Hidoussa en concentre 12 %. La wilaya dispose par ailleurs d'infrastructures permettant de conserver une partie importante de la production, avec 569 chambres froides totalisant une capacité de 229.320 mètres cubes. Considérée comme l'une des principales régions productrices de pommes en Algérie, Batna entame ainsi la campagne dans un contexte jugé favorable. Ahmed Sebki a toutefois précisé que certaines variétés à maturité précoce avaient déjà été cueillies auparavant dans plusieurs secteurs de la wilaya. Les prévisions établies pour cette saison restent optimistes.

Une production importante est attendue et une part notable des pommes devrait être placée dans les chambres froides afin d'être conservée. Le volume restant sera, pour sa part, acheminé vers les différents marchés du territoire national pour répondre à la demande. Les autorités locales entendent parallèlement poursuivre leur accompagnement des producteurs afin de favoriser l'essor de cette activité. Le directeur des services agricoles a réaffirmé, à ce propos, la volonté des pouvoirs publics de faciliter l'accès des agri-

culteurs aux moyens nécessaires et de soutenir les efforts destinés à améliorer simultanément les rendements et la qualité. L'accent est notamment mis sur la réalisation et l'exploitation des puits agricoles. Dans ce cadre, il a rappelé l'importance du programme spécifique d'électrification agricole, inscrit dans la démarche de l'Etat visant à soutenir les différentes filières agricoles, à renforcer leur développement et à contribuer à la consolidation de la sécurité alimentaire. Ce dispositif doit également permettre de donner une nouvelle dynamique aux activités agricoles dans les zones concernées. En marge du lancement officiel de la récolte, une fiche technique consacrée à la filière arboricole dans la wilaya de Batna a été présentée. Le document fait notamment état du soutien agricole mobilisé depuis 2025 au profit de cette collectivité, dont la valeur globale dépasse 1,108 milliard de dinars.

Cette enveloppe a notamment servi au forage et à l'équipement de puits artésiens, à la mise en place de systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte, à l'installation de bassins en plastique, ainsi qu'à l'acquisition d'engrais et à la distribution de cel-lules. Ces informations ont été précisées par M. Sebki en marge du démarrage de la campagne.

La cérémonie de lancement a également été accompagnée par une exposition consacrée aux principales variétés de pommes cultivées dans les différentes régions de la wilaya des Aurès, permettant de mettre en valeur la diversité et le potentiel de cette production agricole locale.

K.B

BEJAIA

RACCORDEMENT DE PLUSIEURS NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES À L'ÉLECTRICITÉ ET AU GAZ

Plusieurs nouveaux établissements scolaires des différents paliers ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz, en prévision de la rentrée scolaire 2026/2027, dans la wilaya de Bejaia, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de distribution d'électricité et du gaz.

Les services de la Sonelgaz de Bejaia ont procédé au raccordement des nouveaux établissements scolaires aux réseaux d'électricité et de gaz, ainsi qu'à la prise en charge des éventuelles contraintes techniques relevées au niveau des établissements concernés, a indiqué un communiqué de la société. Il s'agit d'écoles primaires au pôle urbain de Sidi Boudrahem, à Ighzer Ouzarif, à Tala Markha, à

Sidi Aich, à Souk El Tenine et Aokas, a précisé la même source. En outre, plusieurs opérations de maintenance et de sécurisation des réseaux et installations alimentant les établissements scolaires ont été menées par les équipes techniques de la Sonelgaz, afin de prévenir d'éventuelles perturbations et de garantir la fiabilité des installations, a fait savoir le communiqué. Par ailleurs, l'unité de la Sonelgaz à Bejaia a réaffirmé son engagement à accompagner les établissements scolaires de la wilaya, à travers la mise en œuvre d'un programme d'actions visant à assurer leur alimentation en électricité et en gaz dans les meilleures conditions, note le communiqué.

R.R

DJELFA

LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION RENFORCÉ PAR 16 NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Djelfa a été renforcé par 16 nouveaux établissements scolaires, en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2026/2027, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction de wilaya des équipements publics. Selon Ali Rabah, chef du service du suivi des projets au sein de cette direction, ces nouvelles infrastructures, dont les travaux ont été dernièrement achevés, comprennent un lycée, cinq collèges d'enseignement moyen (CEM) et 10 écoles primaires. Par ailleurs, 80 classes d'extension ont été réalisées dans les cycles primaire et moyen, dans le cadre des différents programmes de développement consacrés au secteur de l'éducation, notamment les programmes sectoriels, les opérations inscrites au niveau central et celles relevant du programme de développement complémentaire, a ajouté le même responsable. Ces projets, auxquels s'ajoutent d'autres infrastructures actuellement en cours de réalisation dans plusieurs communes de la wilaya, devraient contribuer à réduire la surcharge des classes et à répondre aux besoins liés au développement des nouvelles zones d'extension urbaine, selon la même source.

R.R

QUERELLE DE VOISINAGE

WASHINGTON ET OTTAWA FACE À UNE NOUVELLE ESCALADE COMMERCIALE

La situation actuelle entre les États-Unis et le Canada est devenue très compliquée et ressemble de plus en plus à une grande dispute économique. Les deux pays ont l'habitude de travailler ensemble depuis de nombreuses années et d'être des voisins très proches, mais, en ce moment, le climat est glacial et les tensions montent de semaine en semaine, provoquant de l'inquiétude des deux côtés de la frontière.

Par Rihab Taleb

Le gouvernement américain a décidé d'appliquer de nouvelles taxes très lourdes, qui montent jusqu'à 50 %, sur plusieurs produits qui arrivent du Canada. Même si cela ne touche qu'une petite partie de tout ce que les Américains achètent aux Canadiens, ces taxes frappent des secteurs importants comme les bateaux à moteur, les produits en métal et le papier. Pour essayer de calmer le jeu sur certains points précis, les autorités américaines ont décidé d'annuler d'autres taxes de 50 % qu'elles voulaient imposer sur des produits de tous les jours, comme le ciment, le sucre, le papier hygiénique et les cannes à pêche.

Cette escalade dans les taxes est arrivée après que les discussions officielles entre les deux pays se sont arrêtées le mois dernier. Le premier ministre du Canada, Mark Carney, a expliqué que les négociateurs américains avaient ajouté des exigences de dernière minute qui n'étaient pas acceptables. Selon lui, ces demandes risquaient de porter atteinte à la liberté, à l'indépendance et aux décisions du Canada en tant que pays souverain. Lors d'une grande réunion sur l'argent et les investissements qui



s'est tenue à Toronto, M. Carney a répété que le Canada était toujours prêt à discuter et à signer un nouveau traité avec la Maison-Blanche, mais à une seule condition : que cet accord soit juste et profite autant à l'un qu'à l'autre, avec des règles claires et un calendrier bien respecté par tout le monde.

Du côté des États-Unis, le président Donald Trump ne cache pas son mécontentement et multiplie les actions fortes pour faire pression. Il y a quelques semaines, il avait déjà mis des taxes sur près de 28 milliards de dollars de marchandises canadiennes. Pour ne pas se laisser faire, le gouvernement canadien a immédiatement riposté en mettant lui aussi des taxes sur des produits américains. Le président américain a également annoncé qu'il allait interdire l'entrée aux États-Unis de certains al-

cools et de quelques produits laitiers fabriqués au Canada, ce qui complique encore un peu plus les échanges commerciaux quotidiens.

Les critiques de la Maison-Blanche sont parfois allées très loin, touchant directement des entreprises privées bien connues. Le président américain a, par exemple, visé publiquement Bombardier, une grande entreprise québécoise qui fabrique des avions civils et d'affaires. Sur Internet, il a menacé d'interdire la vente des avions Bombardier aux États-Unis, en reprochant au Canada de ne pas traiter équitablement les banques et les entreprises américaines et de bloquer la vente de certains jets américains au Canada.

Malgré ces menaces directes et ces paroles très dures, les dirigeants des grandes entreprises canadiennes gardent leur calme et continuent de

travailler normalement. Le grand patron de Bombardier, Éric Martel, a expliqué que ce conflit commercial n'allait pas empêcher son entreprise de grandir et de faire des projets d'avenir. Il a rappelé avec force que Bombardier donne du travail à des dizaines de milliers de personnes directement aux États-Unis, grâce à de nombreuses usines, à des bureaux et à un grand réseau de fournisseurs locaux répartis dans plusieurs États américains.

D'autres chefs d'entreprise disent exactement la même chose. Par exemple, la directrice de l'entreprise Linamar, qui fabrique des pièces et des machines industrielles, a raconté que la guerre des taxes ne ralentissait pas ses affaires. Au contraire, elle remarque que de plus en plus de clients américains préfèrent maintenant acheter des produits fabriqués directement en Amérique du Nord plutôt qu'en Asie ou en Europe, ce qui apporte beaucoup de nouveaux contrats et de bonnes nouvelles aux usines situées au Canada. De la même façon, la direction de CAE, une grande entreprise de Montréal qui fabrique des simulateurs de vol pour apprendre à piloter, a indiqué que ses clients américains continuent de commander comme avant. La demande reste très forte parce que les liens professionnels et technologiques entre les entreprises des deux pays sont très solides depuis des dizaines d'années.

Enfin, pour ne pas dépendre uniquement des États-Unis et de leurs décisions politiques qui changent tout le temps, le premier ministre Mark Carney essaie de trouver de nouveaux partenaires à l'international. Il souhaite renforcer le commerce avec d'autres pays, notamment en Europe, pour s'assurer que l'économie canadienne reste forte, trouve de nouveaux clients et continue d'attirer des investissements du monde entier, montrant ainsi que le Canada sait s'adapter aux crises.

R.T

MAUVAISE PASSE POUR L'AGRICULTURE SUISSE LES PRUNEAUX PAIENT LE PRIX D'UN ÉTÉ EXCEPTIONNELLEMENT CHAUD

Par Nawal Bordji

L'été marqué par de fortes chaleurs a durablement affecté les vergers suisses et notamment la production de pruneaux. Dans plusieurs exploitations, les producteurs doivent composer avec des pertes importantes, alors que des centaines de tonnes de fruits ne pourront pas être commercialisées. Certains n'ont pas atteint le calibre exigé par le marché, tandis que d'autres, conservés plus longtemps que prévu, ont été touchés par des problèmes de conservation.

La filière suisse du pruneau avait initialement tablé sur une récolte de quelque 3 600 tonnes. Mais, au fil des semaines, ces estimations ont été revues à la baisse. La production nationale devrait finalement rester sous la barre des 3 200 tonnes, conséquence directe des conditions météorologiques particulièrement difficiles qui ont marqué la saison. Pour les arboriculteurs, cette année restera exceptionnelle à plusieurs égards. Dans la région d'Allaman, Mathias Faehr a ainsi dû commencer la cueillette près de trois semaines avant la période habituelle, alors que le thermomètre affichait environ 35 degrés. Un scénario inédit pour ce producteur, qui exploite deux parcelles représentant au total près de 4,5 hectares consacrés aux pruneaux. La chaleur et le manque d'eau n'ont pas seulement accéléré la maturation des fruits. Ils ont également compliqué leur développement. Sur une partie de ses

terres, Mathias Faehr a obtenu l'autorisation de procéder à plusieurs arrosages avec l'eau du réseau afin de limiter les dégâts. L'autre parcelle, privée de cette possibilité, a été entièrement abandonnée, entraînant une perte totale de la production. Selon le producteur, environ 20 tonnes de fruits issus de cette parcelle n'ont pas atteint la taille nécessaire pour être vendues. Une partie de ces pruneaux finira par tomber et pourrir au sol ou restera sur les arbres. Même les fruits récoltés et placés en chambre froide n'ont pas tous pu être sauvés. Leur conservation prolongée a favorisé l'apparition de moisissures, rendant certains lots impropres à la commercialisation. Cette situation illustre les difficultés croissantes auxquelles sont confrontés les producteurs lorsque les températures élevées et le déficit hydrique se combinent. Pour être proposés sur le marché suisse, les pruneaux de la variété Fellenberg, qui représente l'essentiel de la production nationale, doivent notamment atteindre un diamètre d'au moins 33 millimètres. Or, lorsque les arbres manquent d'eau, les fruits peuvent mûrir rapidement sans parvenir à développer le calibre attendu. À ces conséquences climatiques viennent s'ajouter des problèmes plus structurels qui fragilisent depuis plusieurs années la filière suisse. Le secteur de la transformation connaît un recul progressif, réduisant les débouchés pour une partie de la production. Parallèlement, les habitudes alimentaires évoluent, notamment chez les jeunes générations,

qui consomment davantage de fruits frais et semblent moins intéressées par certaines formes traditionnelles de conservation. Luc Magnollay, vice-président de la Fruit-Union Suisse, observe ainsi une évolution des pratiques familiales. Autrefois, les récoltes de pruneaux pouvaient être largement destinées à la préparation de confitures, de compotes ou à la congélation afin de constituer des réserves pour les mois d'hiver. Ces usages ont diminué au fil du temps, ce qui représente autant de débouchés en moins pour les producteurs. Face à cette situation, la filière cherche désormais à modifier progressivement son offre. L'une des pistes privilégiées consiste à développer davantage des variétés plus tardives, afin de mieux répartir les récoltes dans le temps et de limiter leur exposition aux fortes chaleurs estivales. Cette orientation vise également à rapprocher la production de l'image traditionnelle du pruneau, encore largement considéré comme un fruit associé à l'automne.

Les professionnels souhaitent donc réduire les surfaces consacrées aux variétés précoces et encourager les arboriculteurs à se tourner vers des productions plus tardives. Cette adaptation apparaît comme une réponse à la fois aux nouvelles conditions climatiques et aux transformations du marché. Pour la filière suisse, l'objectif est désormais de préserver la production locale, de limiter les pertes et de retrouver de nouveaux débouchés auprès des consommateurs.

N.B

AGRESSION CONTRE L'IRAN

ELLE A COÛTÉ 38 MILLIARDS DE DOLLARS AUX ETATS-UNIS

Le Bureau du Congrès chargé du budget (CBO) des États-Unis a évalué qu'au 1er août 2026, la confrontation avec l'Iran avait entraîné pour le ministère de la Défense une facture d'environ 38 milliards de dollars.

Par Yacine Boudali

Cette somme reflète les dépenses nécessaires pour remplacer les munitions épuisées et les matériels perdus durant les combats, financer la progression des heures de vol, couvrir d'autres activités et absorber la montée des dépenses liées au carburant. Le CBO précise aussi, dans un rapport publié mardi, qu'elle prend en compte le fait que l'étape initiale, très énergique, a duré un peu plus d'un mois et que, proportionnellement, peu de contingents américains ont été engagés, à la différence des opérations menées ensuite en Irak et en Afghanistan, beaucoup plus vastes et plus longues.

Cette estimation n'inclut pas les charges prises en compte par d'autres organismes de l'État fédéral, ni les dépenses déjà prévues au budget fédéral, comme les frais de fonctionnement ordinaires des unités militaires mobilisées dans le cadre de ce conflit.

À mesure que la situation



s'étire, les dépenses du ministère de la Défense continueront de grimper. Selon le CBO, en cas de violence limitée, un mois supplémentaire de confrontation coûterait deux milliards de dollars ; si l'intensité augmente, la facture mensuelle passerait à trois milliards. Le montant mensuel pourrait encore croître si les affrontements devaient se durcir davantage.

D'après le CBO, le principal

effet économique de la guerre contre l'Iran se trouve dans les tensions inflationnistes déclenchées par la diminution des flux de pétrole et de gaz naturel qui traversent le détroit d'Ormuz, ainsi que par les perturbations de la navigation en mer Rouge.

Sur la base de son analyse, avec des prix de l'énergie plus hauts, l'inflation annuelle de l'indice des dépenses de consommation personnelles (PCE)

devrait être supérieure de 0,5 point de pourcentage au premier trimestre 2027 par rapport aux anticipations de février 2026, et l'inflation PCE dite "de base" dépasserait de 0,3 point de pourcentage les projections précédentes.

Cet organe non affilié politiquement estime que ces hausses d'inflation pousseront les rendements des titres du Trésor à monter. Les taux des bons du Trésor à trois mois seraient supérieurs d'environ 0,2 point de pourcentage en 2026 par rapport aux projections de février. Au cours du premier semestre 2027, ces taux ne dépasseraient les prévisions antérieures que de moins de 0,1 point de pourcentage.

Le CBO a indiqué ne pas être en mesure d'évaluer les coûts additionnels possibles du conflit associés aux manœuvres diplomatiques et à l'aide à l'étranger, car ces dépenses dépendraient du déroulement et de l'issue de la confrontation.

Y.B

MME VON DER LEYEN L'A ANNONCÉ DANS SON DISCOURS ANNUEL

LE CANADA POURRAIT DEVENIR UN PAYS...EUROPÉEN !

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a proposé hier mercredi d'ouvrir la porte à ce que le Canada devienne le premier "membre associé" de l'Union européenne (UE), alors qu'elle dévoilait des plans visant à renforcer la coopération en matière de sécurité, à resserrer les contrôles migratoires et à interdire plus strictement l'usage des réseaux sociaux par les enfants.

Dans son discours annuel sur l'état de l'Union devant le Parlement européen à Strasbourg, Mme von der Leyen a déclaré

que l'UE et le Canada chercheraient à faire passer leurs relations de l'Accord économique et commercial global (Ceta) à une "Alliance pour l'avenir", couvrant l'industrie manufacturière, la technologie, la défense, l'Arctique, l'énergie, les minéraux critiques et l'intelligence artificielle (IA).

"Je voudrais travailler avec vous pour ouvrir la porte à ce que le Canada soit le premier membre associé de l'UE", a-t-elle dit au Premier ministre canadien Mark Carney, qui assistait au discours.

"Nous voyons le monde avec les mêmes yeux : de l'IA au changement climatique, de l'Arctique à la géopolitique", a-t-elle souligné, ajoutant qu'elle souhaitait porter la relation avec le Canada "au niveau le plus élevé possible".

Mme von der Leyen a également proposé ce qu'elle a appelé "le propre article 4 de l'Europe", inspiré du mécanisme de consultation de l'OTAN, en vertu duquel les Etats membres de l'UE se réuniront lorsqu'un pays sera confronté à un incident de sécurité grave en des-

sous du seuil d'agression armée.

Elle a en outre proposé de créer un Conseil de sécurité européen réunissant les dirigeants de l'UE et des partenaires, dont le Canada, la Norvège, l'Ukraine et le Royaume-Uni.

Le discours sur l'état de l'Union expose les priorités de la présidente de la Commission pour l'UE pour l'année à venir et constitue le point central de la session plénière de quatre jours du Parlement européen, qui s'est ouverte lundi.

RI

TENTATIVE DE MODIFIER LA RÉALITÉ GÉOGRAPHIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE DE LA PALESTINE

LA LIGUE ARABE EXPRIME UN REJET CATÉGORIQUE

Le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Nabil Fahmi, a réaffirmé mercredi le rejet de toute tentative de l'occupation sioniste visant à modifier la réalité géographique et démographique de la Palestine, soulignant que la lutte contre ces projets relève d'une "responsabilité arabe et internationale".

Lors d'un entretien avec le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, les deux parties ont examiné les derniers développements de la question palestinienne ainsi que les évolutions politiques, humanitaires et sécuritaires sur le terrain.

M. Fahmi a insisté sur "l'importance de mobiliser les efforts et de faire appel à la conscience humaine pour mettre fin aux plans de l'occupation visant à annexer la Cisjordanie, notamment à travers l'intensification de la colonisation, le déplacement des Palestiniens, l'accaparement des terres et l'en-

cercllement des villes palestiniennes". Il a, dans ce contexte, réaffirmé "le soutien de la Ligue arabe à l'Etat de Palestine", rappelant que cette position avait été clairement exprimée dans la déclaration adoptée par le Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel lors de sa dernière session ordinaire, tenue au début du mois, qui considère "le renforcement de la résilience de l'Etat et du peuple palestiniens comme une priorité importante à l'heure actuelle".

Le secrétaire général de la Ligue arabe a également réaffirmé la centralité de la cause palestinienne, assurant au président palestinien la volonté de "traduire cette conviction profonde en actions durant la prochaine étape", qui nécessite, selon lui, "un travail sérieux pour parvenir à une solution finale et durable à la question palestinienne dans toutes ses dimensions".

RI

LIBAN

DEUX MARTYRS DANS UNE FRAPPE SIONISTE DANS LE SUD DU PAYS

Deux personnes sont tombées en martyrs dans une frappe sioniste dans la région de Nabatiyé (sud du Liban), où l'armée sioniste intensifie ses attaques depuis plusieurs jours malgré le cessez-le-feu, a indiqué mercredi l'Agence nationale d'information (ANI). Les deux hommes étaient portés disparus depuis mardi après avoir été pris pour cible par les forces d'occupation sioniste entre la ville de Nabatiyé et Zawtar al-Charqiya, selon l'ANI.

La Croix-Rouge libanaise, accompagnée par une patrouille de l'armée libanaise, a retrouvé mercredi "les corps de deux jeunes hommes", affirme la même source.

"Le contact avait été perdu" avec eux après leur déplacement dans la région d'où ils avaient envoyé des vidéos à des amis, précise l'agence d'information libanaise.

L'agence avait fait état mardi d'une "double frappe sioniste" dans le secteur.

Ces raids interviennent alors que la tension et l'escalade se poursuivent dans le sud du Liban, sur fond de craintes d'un élargissement des attaques de l'entité sioniste et du ciblage d'autres zones résidentielles.

Selon les autorités locales, près de 5.000 familles, soit environ 20.000 personnes, ont été évacuées de la région de Nabatiyé la semaine dernière, tandis que les services de santé sur place sont soumis à une pression croissante.

Le bilan des agressions sionistes contre le Liban, depuis le 8 octobre 2023, s'est élevé à au moins 8.950 martyrs et 30.642 blessés, selon un dernier bilan du ministère libanais de la Santé.

RI

FORUM MONDIAL DE L'UNESCO SUR L'ÉTHIQUE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE À RIYADH

SID ALI ZERROUKI PLAIDE POUR LA DOMESTICATION DE CETTE TECHNOLOGIE

Lors du Forum mondial de l'Unesco sur l'éthique de l'intelligence artificielle à Riyadh, le ministre algérien de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a appelé à réduire les écarts de capacités et à renforcer la souveraineté nationale, tout en proposant la création d'une agence internationale dédiée à la gouvernance de l'IA.

Par Yakout Abina

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a exhorté mardi dernier à combler les disparités en matière d'intelligence artificielle et à consolider la souveraineté nationale dans ce domaine stratégique. Selon un communiqué de son département, il plaide pour la mise en place d'une agence internationale chargée de la gouvernance de l'IA, afin de garantir une coopération équitable au service de l'humanité.

Intervenant à huis clos en marge de la 4e édition du Forum mondial de l'Unesco sur l'éthique de l'IA, organisé à Riyadh, en Arabie saoudite, M. Zerrouki a mis en garde contre la concentration des capacités néces-



saires au développement de l'IA entre les mains d'un nombre limité de pays et d'entreprises. Il a relevé que le défi ne se limite pas uniquement auvoletréglementaire, mais englobe aussi l'accès à la puissance de calcul, aux infrastructures de données, à l'énergie, aux compétences, aux modèles et au financement.

Cette concentration des capacités, a-t-il averti, "n'est pas sans

conséquence". "Sa persistance impliquera la participation de plusieurs pays à la gouvernance en étant en situation de dépendance structurelle à l'égard de décisions prises ailleurs", a-t-il prévenu.

Pour lui, la souveraineté en matière d'IA ne doit pas être comprise comme un repli technologique, mais comme la capacité nationale à comprendre, évaluer, gouverner et déve-

lopper progressivement des systèmes qui structurent désormais les économies et les sociétés.

Dans cette perspective, M. Zerrouki a appelé à "opérer un saut qualitatif dans la coopération internationale dans le domaine de l'intelligence artificielle", passant d'une logique de formation à un véritable renforcement des capacités effectives. Il a par ailleurs insisté sur le rôle que doit jouer l'Unesco dans la définition d'un cadre opérationnel fixant un seuil minimal de compétences techniques et de gouvernance pour chaque État membre.

« Une intelligence artificielle éthique implique une capacité équitable de participer à sa conception », a-t-il soutenu, estimant qu'il ne saurait y avoir de règles mondiales sans une capacité d'action mondiale.

D'où son plaidoyer pour la création d'une agence internationale dédiée, conçue dans le cadre d'une large concertation internationale, afin de compléter les dispositifs existants et de renforcer la coordination des efforts internationaux, sans entraver l'innovation.

Cette 4e édition du Forum mondial de l'Unesco sur l'éthique de l'IA, Organisée à Riyadh en partenariat avec l'Autorité saoudienne des données et de l'intelligence artificielle, confirme la volonté des acteurs internationaux de placer la gouvernance éthique au cœur des débats technologiques.

Y.A

LES AGENTS IA SE MUENT EN CYBER ATTAQUANTS

LES PROTECTIONS ACTUELLES NE PEUVENT RIEN CONTRE EUX

Par Salim Nait Ouguelmim

L'intelligence artificielle ne sert plus seulement à aider des pirates : elle leur donne désormais la capacité d'automatiser une large part de leurs opérations malveillantes. Cette bascule modifie nettement l'équilibre entre cybercriminels et équipes de défense, et menace de rendre rapidement dépassés des dispositifs de protection encore conçus pour un monde où l'attaque restait majoritairement artisanale.

Nombreux sont ceux qui considèrent l'IA comme un risque majeur. La semaine dernière, Geoffrey Hinton, figure fondatrice de l'intelligence artificielle, a évalué le danger à environ 10 % qu'elle cause des conséquences catastrophiques pour l'humanité dans la décennie à venir. Dans le même temps, Jacob Coxon, salarié d'Anthropic, a rendu publique sa démission en dénonçant ce qu'il perçoit comme une menace existentielle liée à ces technologies. Depuis, plusieurs acteurs majeurs — dont Anthropic, OpenAI, Google et Elon Musk — affirment vouloir freiner le développement de l'IA. Les plus sceptiques estiment toutefois que cet appel au ralentissement cacherait d'autres intérêts, notamment le fait de limiter la concurrence, plutôt que de compenser par des moyens financiers l'effort nécessaire pour renforcer la recherche et la maîtrise de ces systèmes.

Geoffrey Hinton avance l'idée que l'IA pourrait s'appuyer sur une combinaison de cyberattaques pour viser l'humanité. Cette hypothèse n'est pas totalement fantaisiste : ces modèles s'améliorent et gagnent en autonomie, notamment via des agents capables d'agir pour le compte de l'utilisateur. Plusieurs incidents récents, au cours desquels des systèmes d'IA auraient mené des actions de manière inattendue et sans que leurs concepteurs l'aient anticipé, alimentent cette inquiétude. Leur impact devient réellement plus préoccupant lorsque ces capacités sont orientées par des acteurs humains, capables de définir les objectifs et d'exploiter les opportunités.

Attaques en série impossible à contrer

Anthropic a récemment rendu public un document de plus de cent cinquante pages consacré aux dérives et usages abusifs observés pour son modèle. Au-delà du constat, c'est surtout l'idée d'un véritable tournant qui apparaît : l'époque où un hacker agissait seul, ciblait une

victime après l'autre, et passait beaucoup de temps à repérer des faiblesses spécifiques semble s'éloigner. Aujourd'hui, l'IA permet à des personnes capables de lancer des attaques à grande échelle en un temps très court, ce qui réduit l'exigence en compétences et accélère le passage à l'action.

Le rapport d'Anthropic évoque notamment le détournement de Claude par des ensembles d'acteurs décrits comme « potentiellement soutenus par des États », mais aussi par des groupes motivés par le profit et par des individus animés par des considérations politiques. Autrement dit, l'automatisation ne profite pas uniquement aux criminels ; elle peut aussi servir des intentions stratégiques variées.

Les agents d'IA peuvent, selon ces constats, offrir à des utilisateurs motivés mais peu expérimentés la possibilité de lancer « des campagnes » qui, il y a à peine un an, auraient demandé de nombreux opérateurs spécialisés et des compétences techniques très pointues. Résultat : une partie entière de la chaîne d'attaque peut être menée de façon automatisée. Dans un système précédent, beaucoup de groupes développaient des outils, les testaient et les déployaient jusqu'à ce qu'ils soient identifiés et neutralisés. Une fois un outil repéré, il fallait repartir de zéro, ce qui augmentait sensiblement le coût en temps, en argent et en effort nécessaire pour parvenir à pénétrer une cible. Ce modèle devient moins viable. Les groupes peuvent désormais demander à l'IA de suivre l'utilisation de leurs méthodes, puis de produire rapidement de nouveaux outils si une détection survient. La logique "déployer puis recommencer après blocage" se transforme en logique "adapter en continu", ce qui rend la réponse défensive plus difficile et plus coûteuse. La force des hackers devient invincible selon George Kurtz, dirigeant de CrowdStrike, « chaque acteur malveillant » disposerait désormais de capacités comparables à celles d'un État. Cette formule résume un changement d'échelle : une attaque ne se limite plus à une suite d'actions menées par quelques individus, mais peut devenir une opération orchestrée par de nombreux agents.

À titre d'exemple, l'attaque visant Hugging Face a mobilisé environ 1 200 agents réalisant quelque 17 600 actions, alors que l'opération était présentée comme accidentelle. L'ensei-

gnement est clair : même sans intention manifeste ou sans stratégie parfaitement contrôlée, l'ampleur potentielle des actions exécutées par des agents d'IA peut être massive.

Par ailleurs, les systèmes les plus avancés sont capables d'identifier rapidement de nombreuses failles dans des logiciels, puis de construire des outils destinés à les exploiter. Un cas récent met cette dynamique en perspective : Mozilla a publié une mise à jour en avril après avoir eu accès à Mythos (un modèle d'Anthropic), et cette correction a porté sur 271 failles. Dans le même esprit, la dernière mise à jour de Windows a corrigé près de 1 000 vulnérabilités. Pris ensemble, ces éléments illustrent que le cycle "découverte—exploitation—correction" s'accélère, tandis que la défense doit suivre.

Toute la protection est à revoir

Face à une telle puissance, les protections fondées uniquement sur des schémas classiques risquent de ne plus suffire. Les entreprises devront vraisemblablement intégrer des agents alimentés par l'IA afin de renforcer leur capacité de détection, de réponse et d'anticipation. Autrement dit, la sécurité ne peut plus reposer uniquement sur des règles statiques ou des méthodes manuelles : elle doit se rapprocher d'un fonctionnement similaire à celui des attaques, mais orienté vers la prévention et la réaction rapide. Pour les particuliers, la situation pourrait être plus inégale. Certains logiciels seront effectivement renforcés par des fonctions d'IA, tandis que d'autres ne suivront pas, laissant davantage d'appareils exposés. Dans ce contexte, les antivirus, tels qu'ils sont souvent conçus aujourd'hui, risquent aussi d'être insuffisants si les menaces évoluent à une vitesse supérieure, parfois d'heure en heure, grâce à des modèles capables d'adapter leur comportement ou d'assembler rapidement des moyens d'intrusion.

Le problème central tient à un déséquilibre : les outils conçus pour attaquer progressent plus vite que ceux construits pour se défendre. Toutefois, cette évolution pourrait aussi ouvrir une opportunité pour les organisations qui misent dès maintenant sur des systèmes d'agents IA. Dans un monde où l'attaque se "robotise", la défense doit devenir un ensemble intelligent et réactif, intégré à l'ensemble de la cybersécurité et non ajouté en périphérie.

S.N.O

JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE

L'ALGÉRIE RÉAFFIRME SES ENGAGEMENTS

À l'occasion de la journée mondiale de la protection de la couche d'ozone, célébrée le 16 septembre de chaque année, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Kaouter Krikou, a présidé hier à Alger une journée d'information intitulée « Action mondiale pour une planète plus fraîche ».

Par Malika Azeb

Lors de cette rencontre tenue au centre familial de la CNAS (Ben Aknoun), en présence de représentants de plusieurs secteurs, d'organismes nationaux concernés et d'organisations onusiennes accréditées, la ministre a rappelé l'engagement de l'Algérie quant à la prise de toutes les dispositions nécessaires permettant d'adhérer aux démarches consistant à préserver l'environnement, dont la couche d'ozone, ainsi qu'à contribuer aux efforts internationaux et africains dans ce domaine, en concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Mme Krikou a rappelé que « le chef de l'État a, par exemple, lors des travaux du Comité des chefs d'États et de gouvernements africains sur le changement climatique (CAHOSCC), affirmé la contribution de l'Algérie aux efforts mondiaux en général et africains en particulier pour protéger la planète, cela à travers l'initiative visant à créer une force civile africaine pour faire face aux catastrophes naturelles, à mettre en place une coordination régionale et à échanger les meilleures expertises ».

Concernant la « contribution déterminée au niveau national », déposée en juin dernier au siège de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la ministre a indiqué qu'elle constitue



un cadre de référence pour l'action climatique nationale et reflète l'ambition climatique de l'Algérie, en tenant compte des priorités nationales, des exigences du développement socioéconomique, ainsi que des mécanismes du Plan national d'adaptation au changement climatique.

La ministre a, dans ce contexte, évoqué les efforts de l'Algérie visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2035 de 14 %, tout en citant l'exemple du Barrage vert, le plan qui vise la réhabilitation et l'extension du Barrage à travers la prospection de 4,7 millions d'hectares.

Elle a ajouté que le taux de réduction des émissions à effet de serre pourrait être porté à 31 %, dans le cadre des efforts de l'Algérie visant à opérer progressivement une tran-

sition vers un modèle de développement plus durable.

Le Directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouché, a, de son côté, réaffirmé l'engagement de l'Algérie à l'égard des conventions et traités internationaux relatifs à la protection du climat, notamment la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone. En saluant le rôle efficace des Douanes à travers leurs actions de contrôle aux frontières et leur veille quant à l'interdiction d'entrée des substances non conformes à la sécurité environnementale, M. Bakhouché a mis en avant le travail de coordination avec le ministère de l'Environnement, ayant permis de doter les services

des Douanes d'équipements de diagnostic destinés aux postes frontaliers pour la détection de fluides frigorigènes contenant des substances chimiques nocives pour la couche d'ozone.

Pour sa part, la coordinatrice résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Mme Hassiba Sayah, s'est félicitée de la contribution de l'Algérie aux efforts de protection de la couche d'ozone depuis son adhésion au Protocole de Montréal en 1992.

Mme Hassiba Sayah a relevé que « l'Algérie contribue pleinement à ces démarches internationales pour la protection de la planète ; elle a, à titre illustratif, éliminé plus de 3 200 tonnes de substances appauvrissant la couche d'ozone et assuré la reconversion de plus de 35 entreprises ». Les travaux de cette journée d'information ont mis en lumière le rôle des Douanes et des laboratoires concernés dans la concrétisation des mécanismes de contrôle des produits et matières importés et la garantie de leur conformité aux normes réglementaires, outre la présentation du rôle de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable dans le suivi, la veille et l'analyse scientifique des facteurs influant sur la couche d'ozone. Rappelant qu'en marge de cette rencontre, une exposition a été organisée avec la participation de secteurs et d'organismes concernés, durant laquelle ont été présentées les expériences, initiatives et efforts nationaux liés au contrôle des produits et matières ainsi qu'aux mécanismes garantissant leur conformité, contribuant ainsi à la préservation de la couche d'ozone.

Au terme de la rencontre, une série de recommandations visant à renforcer les mécanismes de contrôle et de suivi, à développer les capacités techniques et à intensifier la coordination entre les différents secteurs concernés ont été formulées.

M.A

LE TROU DANS LA COUCHE D'OZONE ET SI C'ÉTAIT UN CANULAR PLANÉTAIRE ?

Par Chaimaa Sadou

À l'occasion de la Journée mondiale de l'ozone, célébrée le 16 septembre 2026, la communauté internationale salue les succès du Protocole de Montréal. Mais un ouvrage publié en 1992, « Ozone, un trou pour rien », avait contesté l'explication alors dominante. Retour sur un débat où environnement, intérêts industriels et gros business se croisent.

Chaque 16 septembre, la Journée mondiale de l'ozone rappelle l'importance de cette couche protectrice qui filtre les rayons ultraviolets du Soleil. En 2026, l'événement met en avant dix ans d'action internationale pour un refroidissement durable. Seulement voilà, un livre, très documenté, écrit par deux journalistes, Rogelio Madero et Ralf Schauerhammer, avait contesté la thèse dominante selon laquelle il y aurait un trou dans la couche d'ozone et qui ne cesse de s'élargir sous l'effet de l'activité polluante de l'homme.

L'ozone est un gaz composé de trois atomes d'oxygène. Présent dans la stratosphère, il forme une barrière invisible qui absorbe une grande partie des rayons ultraviolets nocifs. Sans elle, les risques de cancers de la peau, de cataractes et de perturbations de la photosynthèse végétale seraient multipliés.

Le terme « trou d'ozone » désigne, selon les deux auteurs, une diminution saisonnière de la concentration d'ozone, observée surtout au-dessus de l'Antarctique.

Il ne s'agit pas d'un trou au sens physique, mais d'une zone où la quantité d'ozone devient

exceptionnellement faible au début du printemps austral. Des « scientifiques » ont établi un lien direct entre ce phénomène et les chlorofluorocarbures (CFC), gaz utilisés dans la réfrigération et les aérosols. Depuis la réduction mondiale des CFC, la NASA a observé une diminution du chlore actif capable de détruire l'ozone dans la stratosphère antarctique.

Face à ce constat, la communauté internationale a réagi.

Le Protocole de Montréal, signé en 1987 et entré en vigueur en 1989, a organisé l'élimination progressive des substances nocives pour l'ozone. Ratifié par tous les pays, il est considéré comme l'une des plus grandes réussites de la coopération environnementale. Selon l'Organisation météorologique mondiale, près de 99 % des substances réglementées ont été éliminées. Les projections indiquent que la couche d'ozone pourrait retrouver ses niveaux de 1980 vers 2040 dans la plupart des régions, 2045 au-dessus de l'Arctique et 2066 au-dessus de l'Antarctique.

Dans « Ozone, un trou pour rien », publié en 1992 et préfacé par Haroun Tazieff, les auteurs contestaient l'idée que les CFC soient responsables du phénomène. Selon eux, le trou existait bien avant l'utilisation industrielle des CFC et varierait naturellement selon les saisons. Ils évoquaient aussi le rôle des émissions volcaniques riches en chlore.

Les auteurs soupçonnaient des intérêts industriels derrière l'interdiction des CFC : selon eux, Du Pont, Allied Signal, Atochem et Showa Denko (des sociétés pétrochimiques) auraient inventé un nouveau système de réfrigération.

Pour l'imposer elles ont lancé une gigantesque campagne de dénigrement pour mettre hors jeu celui qui était utilisé auparavant en l'accusant d'avoir troué l'ozone.

Bizarrement, ce trou se trouvait dans l'Antarctiques. Là où il n'y avait aucune activité industrielle. Haroun Tazieff qui avait cautionné scientifiquement le livre avait conclu dans sa postface : « L'ozone stratosphérique n'est nullement menacé de disparaître. »

Ces thèses reflètent une controverse réelle des années 1990. Mais les connaissances accumulées depuis ont confirmé le rôle prédominant des CFC synthétiques dans l'appauvrissement de l'ozone. Le consensus scientifique actuel repose, semble-t-il, sur des observations solides et répétées.

De l'ozone au refroidissement durable

En 2026, la Journée mondiale de l'ozone met l'accent sur l'« Action mondiale pour une planète plus fraîche », à l'occasion des dix ans de l'Amendement de Kigali. Adopté en 2016, cet amendement vise à réduire progressivement les hydrofluorocarbures (HFC), puissants gaz à effet de serre utilisés dans les systèmes de refroidissement modernes. Leur réduction pourrait éviter jusqu'à 0,5 °C de réchauffement supplémentaire d'ici la fin du siècle.

Cette transition vers des équipements plus économes en énergie illustre l'évolution des politiques internationales. Elle montre aussi que la protection de l'ozone et la lutte contre le réchauffement climatique sont désormais liées dans une même stratégie globale.

C.S

FORMATION PROFESSIONNELLE

LES OLYMPIADES DES MÉTIERS RÉUNISSENT 545 STAGIAIRES À BOUMERDES

Les épreuves régionales des Olympiades des métiers 2026, destinées aux wilayas du centre du pays, ont débuté mercredi à la salle omnisports de Boumerdes, avec la participation de 545 stagiaires, filles et garçons, parmi lesquels 60 candidats venus de pays étrangers.

Par Ali Boudefel

La cérémonie inaugurale s'est déroulée sous la présidence de Menzou Saliha, directrice de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, en présence de représentants du ministère ainsi que des délégations prenant part à cette compétition.

Organisées jusqu'à vendredi, ces épreuves représentent une phase de qualification en vue des compétitions nationales des Olympiades des métiers 2026. Elles rassemblent les représentants de neuf wilayas du Centre : Alger, Blida, Tizi-Ouzou,



Médéa, Aïn-Defla, Tissemsilt, Tipasa, Bouira et Boumerdes. La responsable du secteur a précisé que les 545 stagiaires engagés se mesureront dans

45 spécialités professionnelles, regroupées au sein de six domaines.

À travers cette manifestation, les organisateurs ambitionnent de mettre

en valeur les aptitudes professionnelles et techniques des stagiaires, de faire connaître leurs qualifications et de les inciter à renforcer leurs connaissances ainsi qu'à perfectionner leurs savoir-faire. L'événement entend aussi conforter la contribution de la formation professionnelle à la réponse aux exigences du marché de l'emploi. Cette rencontre participe, par ailleurs, aux démarches entreprises pour moderniser le système de formation, relever son niveau de qualité et instaurer un cadre de compétition à la fois stimulant et motivant. Il s'agit notamment de favoriser l'émergence de nouveaux talents et d'élever le niveau de formation afin de le rapprocher des normes internationales, a souligné la même responsable.

La cérémonie d'ouverture a également donné lieu à plusieurs interventions de représentants d'institutions, ainsi qu'à la mise en place de stands consacrés à des projets et innovations conçus par les stagiaires. Ces réalisations ont permis d'illustrer leurs compétences pratiques et leur maîtrise dans différents secteurs et spécialités professionnelles.

A.B

LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME LE FONDS MONDIAL INQUIET PAR L'IMPACT DES COUPES BUDGÉTAIRES

Par Hamida Indja

Le directeur du Fonds mondial a reconnu que les fortes baisses des aides financières internationales nuisent déjà à la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Il a prévenu que les conséquences seront encore plus graves à long terme si ces coupes budgétaires se poursuivent.

« C'est certain, les baisses d'argent venant de l'extérieur ont eu un effet sur la santé », a déclaré Peter Sands à Genève, tout en précisant que l'ampleur exacte de cet impact reste encore inconnue.

Le Fonds mondial, qui a investi environ 5,3 milliards de dollars, soit 38 % de ses dépenses, entre 2024 et 2026 dans des pays difficiles, attend que l'Organisation mondiale de la santé publie les chiffres officiels sur la santé pour l'année 2025.

Toutefois, selon M. Sands, les conséquences des baisses de budget ont pu être limitées à court terme en modifiant l'utilisation des ressources. « Ce qu'on a

vu en 2025, c'est que les pays ont réaffecté des budgets et donné la priorité aux actions qui sauvent des vies immédiatement », a-t-il expliqué.

Ainsi, « le traitement s'en est mieux tiré que la prévention », mais selon lui, cette méthode comporte un risque « à plus long terme ».

Le Fonds mondial, qui fournit les trois quarts de l'aide internationale contre la tuberculose et un tiers de celle contre le sida, estime que les pays ne pourront pas supporter indéfiniment de nouvelles diminutions de budget sans en subir les conséquences.

Parmi les trois grandes maladies suivies par le Fonds mondial, M. Sands a déclaré que le paludisme est celle qui l'inquiète le plus.

Il estime que la somme totale dépensée pour cette maladie ne suffit vraiment pas. Depuis 2002, le partenariat du Fonds mondial a contribué à sauver 72 millions de vies et à réduire de 65 % le taux global de mortalité causée par le sida, la tuberculose et le paludisme, a rappelé son directeur.

H.I

NÂAMA RÉALISATION ET OUVERTURE DE 16 KILOMÈTRES DE PISTES AU PÉRIMÈTRE AGRICOLE DE OUGLET-ENNAÂDJA

Les travaux de réalisation et d'ouverture de 16 km de pistes agricoles ont été achevés à la mi-septembre, dans le cadre du désenclavement du nouveau périmètre agricole consacré aux cultures stratégiques de "Ouglet Ennaâdja", situé dans la commune de Mekmen Benamar, dans la wilaya de Nâama, a indiqué, mercredi, la direction des Services agricoles (DSA).

Le directeur des services agricoles de la wilaya, Cherouine Boudjemaa, a précisé que la réalisation de ces pistes, qui desservent le périmètre de "Ouglet Ennaâdja", d'une superficie de 3.200 hectares et destiné à l'extension de la filière de la pomme de terre, s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement de l'Etat des investisseurs bénéficiaires de périmètres agricoles dans le cadre de contrats de concession, notamment à travers la prise en charge de leurs besoins liés à l'ouverture et à l'aménagement des pistes.

Il a ajouté que cette opération permettra de faciliter l'exploitation des terres agricoles, d'améliorer les conditions de déplacement des investisseurs et des agriculteurs et d'encourager les investissements au niveau du périmètre.

Dana la wilaya de Nâama, quatre autres tranches de ces projets sont actuellement en cours de réalisation "à un rythme soutenu", a-t-il indiqué. Elles concernent notamment le périmètre de "Rachidia", dans la

commune de Mekmen Benamar, avec l'ouverture de 10 km de pistes, ainsi que la réalisation de 34 km de pistes dans la zone de Oued El-Harmel, dans la commune de Kasdir, et l'achèvement d'une piste agricole sur 40 km dans la zone de Tissefsaf, dans la commune de Moghrar, souligne-t-on.

Le responsable a indiqué que d'autres opérations de désenclavement seront lancées ultérieurement. Elles permettront de faciliter les déplacements des agriculteurs et l'accès à un nombre important d'exploitations agricoles et de zones rurales, ainsi que le transport et la commercialisation des récoltes agricoles. Les actions projetées permettront également aux agriculteurs d'exercer leurs activités dans de meilleures conditions et faciliteront l'intervention des équipes de la Conservation des forêts et de la Protection civile, notamment en cas d'incendie.

Il convient de rappeler que la wilaya de Nâama enregistre, actuellement, la réalisation d'importants projets à travers plusieurs périmètres agricoles, créés au cours des deux dernières années sur une superficie dépassant 37.000 hectares, dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à intensifier les cultures stratégiques, notamment les céréales, le maïs-grain, la pomme de terre, entre autres.

R;S

TÉBESSA DÉSIGNATION DE 52 POINTS DE VENTE DE MANUELS SCOLAIRES

Le centre de wilaya de l'Office national des publications scolaires (ONPS) de Tébessa a désigné, en prévision de la rentrée scolaire 2026- 2027 prévue le 21 septembre courant, 52 points de vente agréés pour la vente de manuels scolaires, a indiqué, mercredi, le directeur de l'éducation, Dahou Adjine.

Les points de vente en question, "disponibles dans les librairies agréées et les établissements scolaires des trois cycles de l'enseignement, dans plusieurs communes, sont destinés à faciliter, par la proximité, l'acquisition des manuels scolaires", a précisé la même source.

M. Adjine a ajouté que 2 points de vente "ont également été aménagés au centre de distribution et de diffusion pédagogiques (CWDDP) ainsi qu'une exposition-vente de livres et de fournitures scolaires dans la salle de cinéma "Maghreb" dans le centre de Tébessa, organisée en coordination avec la direction du commerce", affirmant, dans ce contexte, que les manuels scolaires "sont disponibles en quantités suffisantes et aux prix fixés par l'ONPS".

Le même responsable a conclu en faisant savoir que le secteur de l'éducation "s'emploie à finaliser les derniers préparatifs pour garantir une rentrée scolaire réussie, tant en ce qui concerne la préparation des nouveaux établissements, estimées à 11 pour les cycles primaire et moyen, que la réception des cantines scolaires et des classes d'extension, ou encore la mise en place des personnels administratifs et pédagogiques".

R.S

FOOT / COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR PRÉLIMINAIRE)

L'USM ALGER AFFRONTERA LA FORMATION ÉQUATO-GUINÉENNE THE PANTHERS FC

L'USM Alger (tenant) sera opposée à la formation équato-guinéenne The Panthers FC au deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football.

Championne en titre de l'édition 2026, l'USM Alger, a été exemptée du premier tour préliminaire, alors que The Panthers FC a décroché sa qualification ce mercredi en déplacement à Lomé (Togo) en venant à bout du club béninois d'ASPAC FC 4-2 en match retour. Lors de la rencontre aller disputée à Douala (Cameroun), la formation béninoise s'était imposée (3-1).

De son côté, le CR Belouizdad, également exempt du premier tour préliminaire, affrontera au deuxième tour le vainqueur de la confrontation entre les Mauritaniens



de l'AS Douanes et les Guinéens du Hafía FC. Au match aller les deux équipes se sont neutralisées (2-2), alors que la manche retour prévue vendredi dernier à Conakry, n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'AS Douanes. Le CRB connaîtra son adversaire à l'issue de la décision de la commission de compétition de la CAF.

Les deux représentants algériens joueront le match aller en déplacement (16-18 octobre), alors que la manche retour est prévue (23-25 octobre) à Alger.

RS

JU-JITSU / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026 (TOUTES CATÉGORIES)

PLUS DE 250 ATHLÈTES EN LICE CE JEUDI À ALGER

Le coup d'envoi de l'édition 2026 des championnats d'Afrique (toutes catégories) de Ju-Jitsu sera donné jeudi matin, à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger), en présence de 250 athlètes, représentant neuf pays, a-t-on appris mercredi auprès de la fédération nationale de la discipline (AJJF).

L'Algérie, pays hôte de la compétition, sera la nation la mieux représentée, avec 140 athlètes, devant la Tunisie (49), l'Angola (32) et le Gabon (32). Les autres nations présentes à cette compétition sont l'Ile Maurice, le Mali, la RD Congo, le Cameroun, et le Sénégal.

Outre les seniors et leurs aînés de la catégorie "Masters", ces championnats d'Afrique seront ouverts à des athlètes plus jeunes, notamment, des

catégories U16, U18 et U21.

Suivant le programme de compétition, dévoilé par les organisateurs, les épreuves débuteront par les spécialités du Duo, Show et Fighting des catégories U18, U21 et seniors (messieurs et dames).

Le lendemain, 18 septembre, les athlètes engagés auront rendez-vous avec les épreuves de Contact-Jiu Jitsu HIF, Jiu Jitsu No-Gi, également pour les catégories U18, U21 et Seniors (messieurs et dames).

La journée du 19 septembre sera consacrée uniquement aux épreuves de Fighting (messieurs et dames) pour les catégories U18, U21 et seniors. Enfin, la quatrième et dernière journée de compétition, prévue le 20 septembre, sera

consacrée aux épreuves du "par équipes", incluant les techniques de self-défense. Elle verra également l'entrée en lice des catégories Masters et U16 qui concourront dans différentes spécialités.

Avant son entrée en lice dans cette compétition, la sélection nationale s'était rassemblée à l'Hôtel Mazafran, depuis lundi dernier (16h00), pour un ultime regroupement précompétitif.

Le Ju-Jitsu est un art martial très ancien, ayant vu le jour en 644 avant Jésus Christ au Japon. Il est plus ancien que le Judo, le Karaté et le Taekwondo, considérés d'ailleurs comme des dérivés du Ju-Jitsu.

RS

FUTSAL / CAN-2026 (PRÉPARATION)

17 JOUEURS CONVOQUÉS POUR LA DOUBLE CONFORTATION AMICALE FACE À L'EGYPTE

La sélection algérienne de futsal effectuera un stage de préparation du 17 au 24 septembre, ponctué par deux matchs amicaux face à l'Egypte, en prévision de sa première participation à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), a indiqué mercredi la Fédération algérienne de football (FAF).

Le sélectionneur national, Nouredine Benamrouche, a retenu 17 joueurs pour ce regroupement, qui intervient à moins d'un mois du rendez-vous continental, prévu du 12 au 21 octobre prochain.

Les deux rencontres face à l'Egypte sont programmées les 20 et 22 septembre. Le premier test aura lieu au Centre technique régional de Tlemcen à partir de 17h00, alors que le second

est prévu à la salle omnisports du stade Miloud-Hadefi d'Oran, à 19h00.

Cette double confrontation constituera un nouveau test important pour les "Verts", après les deux matchs amicaux disputés en août dernier face à l'Arabie saoudite.

L'Algérie s'est qualifiée pour la première fois de son histoire à une phase finale de la CAN de futsal en éliminant la Guinée au terme d'une double confrontation largement maîtrisée : victoire 4-0 à Conakry, le 4 février, puis succès 7-1 à Oran, le 8 février.

La phase finale de la CAN-2026 se déroulera du 12 au 21 octobre prochain, avec l'ambition pour la sélection algérienne de réussir ses premiers pas dans la compétition continentale.

Liste des joueurs convoqués : Walid Bilal Betterki (Vaulx-en-Velin Futsal), Samyr Teffaf (Garges Djibson Futsal), Sofian Ahmed Kadi (Vaulx-en-Velin Futsal) Riadh Touati (Sabah Oran), Nabil Zaghlal (Cœur de Sambre Futsal), Amine Ben Idir (CF El Kseur), Abdelwahab Delmi Bouras (Al Hilal BBA), Abderaouf Djelloul (CF El Kseur), Walid Riache (Al Ghalia BBA), Riadh Belouahri (Futsal Gorinchem), Ghiles Sedik (Al Hilal BBA), Abdelhak Djebrani (Al Hilal BBA), Mohamed-Cherif Brahimi (Albi SVE Futsal), Yakoub Touahria (AC Auzium), Ali Dahmani (Loos Lille Oliveaux), Abdesedik Maraihi Terbag (ZVV BE 79), Soufian Bakkioui (Bouraza Futsal) Entraîneur : Nouredine Benamrouche.

RS

FOOT / MONDIAL FÉMININ DE 2027 / BRÉSIL DEUX MATCHS AMICAUX CONTRE L'ARGENTINE ET LE JAPON

La sélection brésilienne (seniors/dames) de football disputera quatre matchs amicaux à partir du mois d'octobre prochain (deux contre l'Argentine et deux autres contre le Japon) dans le cadre de la préparation de la prochaine Coupe du monde de la catégorie, qu'elle accueillera en 2027, a annoncé mercredi la Confédération brésilienne de football (CBF).

Les Brésiliennes commenceront par accueillir leurs homologues argentines le 10 octobre à Porto Alegre (sud), puis le 13 à Recife (nord-est), dans deux stades qui accueilleront des matchs du Mondial-2027 (24 juin-25 juillet).

Par la suite, elles se rendront

au Japon, où elles affronteront leurs homologues nippones, respectivement le 29 novembre à Hiroshima et le 5 décembre à Okayama.

"Nous sommes dans la dernière ligne droite pour choisir le groupe qui disputera le Mondial et ces matchs amicaux vont beaucoup contribuer à notre évaluation" des joueuses, a déclaré le sélectionneur Arthur Elias, cité dans un communiqué de la CBF.

Le Brésil a été éliminé dès la phase de groupes lors de la dernière édition du Mondial féminin, disputé en 2023, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

RS

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS LA LFP DÉVOILE LES DATES DES TROIS PROCHAINES JOURNÉES

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé, ce mercredi, que le championnat professionnel de Ligue 1 "Mobilis" reprendra à l'issue de la trêve internationale du mois de septembre 2026, selon un calendrier qui s'étalera du 7 au 18 octobre prochain.

Dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, la Ligue a précisé que la quatrième journée se déroulera les 7, 8 et 9 octobre, tandis que la cinquième journée est programmée les 12, 13 et 14 octobre. Les rencontres de la sixième journée auront, quant à elles, lieu les 16, 17 et 18 octobre.

Concernant les deux matchs en retard de la première journée, l'instance sportive a confirmé que leur programmation reste inchangée. Le MC Alger recevra ainsi le MC Oran le 22 septembre, tandis que l'US Biskra accueillera la JS Saoura le même jour.

La Ligue de football professionnel a appelé l'ensemble des clubs concernés à tenir compte de ce calendrier et à prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer une bonne préparation des prochaines échéances.

Pour rappel, la troisième journée du championnat professionnel débutera ce jeudi, et se poursuivra vendredi et samedi prochains. La compétition observera ensuite une trêve afin de permettre à l'équipe nationale algérienne de disputer les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027.

Les Verts affronteront successivement la Zambie, le 25 septembre à Tizi-Ouzou à 20h00, avant de se déplacer à Bujumbura pour rencontrer le Burundi le 29 septembre à 14h00, dans le cadre des deux premières journées des qualifications du groupe J.

RS

ACTUALITÉS SPORTIVES

COOPÉRATION RELIGIEUSE ET SCIENTIFIQUE

DJAMAÂ EL-DJAZAÏR RENFORCE SES LIENS AVEC LES INSTITUTIONS MAURITANIENNES

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a eu, mercredi à Nouakchott, plusieurs échanges avec des responsables religieux mauritaniens, dans le cadre du renforcement des relations institutionnelles et scientifiques entre l'Algérie et la Mauritanie, a indiqué un communiqué du rectorat de Djamaâ El-Djazaïr.

Par Halim Dardar

En marge de sa participation à la 39e Conférence internationale consacrée à la vie et à l'œuvre du Prophète, le recteur s'est entretenu avec le président du Haut Conseil mauritanien de la Fatwa et des Recours gracieux, Cheikh Isselmou Ould Sid'El Moustaph. Les discussions ont porté notamment sur les perspectives de consolidation de la coopération religieuse, scientifique et culturelle, ainsi que sur les possibilités d'intensifier le partage d'expertises et d'expériences entre les institutions spécialisées des deux pays.

Les échanges ont également permis de souligner "la profondeur des relations algéro-mauritaniennes, le riche patrimoine historique et civilisationnel, et les liens scientifiques et culturels profondément enracinés entre les deux pays", lesquels font des échanges entre les savants et les institutions religieuses des deux Etats "un vecteur de rapprochement".

Les deux parties ont, par ailleurs, abordé les moyens d'étendre la coopération entre Djamaâ El-Djazaïr et les établissements religieux et scientifiques mauritaniens, en vue de



"transformer le patrimoine scientifique commun en programmes et initiatives concrètes et à ouvrir la voie à davantage d'interaction entre les savants, les chercheurs et les étudiants", précise le communiqué.

Le recteur a ensuite rencontré le secrétaire général de l'Association des Ulémas mauritaniens, Cheikh Ould Saleh. Les deux responsables ont insisté sur la nécessité "d'élargir les domaines de coopération scientifique entre les deux pays et de passer d'échanges occasionnels à des partenariats institutionnels durables". Cette démarche devrait notamment s'appuyer sur le partage des expériences, la conduite de recherches et d'études communes et la mise en place de programmes scientifiques et de formation réunissant les savants et les chercheurs des deux pays.

Ces rencontres, auxquelles a assisté l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République islamique de Mauritanie, Amine Sid, s'inscrivent dans le prolongement des "relations historiques entre les deux pays". Leur di-

mension scientifique et religieuse constitue, selon la même source, l'un de leurs principaux leviers, favorisant une coordination accrue entre les institutions scientifiques algériennes et mauritaniennes et une meilleure valorisation du patrimoine commun au service des causes de la communauté musulmane. Cette dynamique vise également à promouvoir les valeurs de paix et de coexistence et à préserver la référence religieuse.

H.D

70E ANNIVERSAIRE DE L'UGCAA HOMMAGE À UN PARCOURS GLORIEUX ET UN ENGAGEMENT CONTINU À SIDI BEL-ABBÈS

Le musée du Moudjahid de la commune de Sidi Bel-Abbès a abrité, mercredi, les festivités commémorant le 70e anniversaire de la création de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). L'événement a été marqué par la réaffirmation du statut de cette organisation en tant qu'affluent majeur de la glorieuse Révolution de libération et partenaire clé dans la promotion de l'économie nationale et du développement local.

La cérémonie s'est déroulée sous la supervision du wali de la wilaya, M. Kamel Hadji, en présence de représentants de la famille révolutionnaire (organisations des moudjahidine et des enfants de chouchada), d'enseignants universitaires, de chercheurs en histoire, ainsi que de membres de la société civile.

Les activités ont débuté par la visite d'une exposition historique et documentaire regroupant des témoignages, des photographies et des documents d'archives. Ceux-ci mettent en lumière le parcours de lutte de l'Union depuis sa création en pleine guerre de Libération, ainsi que son rôle prépondérant dans l'organisation des commerçants pour soutenir la Révolution et faire face au colonisateur.

A cette occasion, le wali a souligné dans son allocution d'ouverture "l'importance capitale que revêt l'Union générale des commerçants et artisans algériens en tant que partenaire central dans l'encadrement et l'organisation des activités commerciales et artisanales, ainsi que dans la régulation du marché". Il a également salué "les efforts de ses adhérents pour renforcer la stabilité économique et promouvoir le développement local, en accord avec les enjeux actuels de l'Algérie nouvelle".

Pour sa part, le secrétaire de wilaya de l'UGCAA à Sidi Bel Abbès, M. Gouri Mebarek, a indiqué que "la commémoration de ce glorieux anniversaire constitue un moment de fierté pour saluer les sacrifices des pionniers parmi les com-

merçants et artisans qui ont répondu sans hésitation à l'appel de la Révolution de libération".

Il a affirmé que l'Union "perpétue aujourd'hui le même message patriotique avec un esprit renouvelé, à travers une action continue d'organisation et d'encadrement de l'activité commerciale, la défense des préoccupations professionnelles de ses affiliés et une adhésion résolue aux politiques économiques visant à préserver le pouvoir d'achat et à encourager la production nationale".

De son côté, le directeur du musée du Moudjahid de Sidi Bel-Abbès, M. Abbès Kouider, a insisté dans son intervention sur "l'empreinte historique indélébile laissée par les commerçants et artisans dans la trajectoire du mouvement national et de la Révolution du 1er Novembre 1954".

Il a, en outre, précisé que "la création de l'Union au cœur de la lutte, en 1956, a constitué un tournant qualitatif dans la mobilisation populaire ainsi que dans le soutien financier et logistique à l'Armée et au Front de libération nationale (ALN/FLN), sans oublier le rôle héroïque des commerçants dans la réussite d'étapes décisives, à l'instar de la grève historique des huit jours qui a mis en échec la propagande coloniale et porté la voix de la cause algérienne au sein des instances internationales".

La rencontre a été ponctuée d'une série d'interventions et de conférences enrichissantes présentées par des universitaires, des chercheurs et des moudjahidine, retraçant les pages mémorables du combat de l'Union durant la Révolution.

La cérémonie s'est conclue par la remise de distinctions à des membres de la famille révolutionnaire, des moudjahidine commerçants et des ayants droit, en reconnaissance de leurs lourds sacrifices pour la patrie et en préservation de la mémoire collective.

R.C

POUR L'HISTOIRE CONFÉRENCE À ALGER SUR LE PARCOURS DU MOUDJAHID AHMED FRANCIS

Une conférence sur le parcours du moudjahid et premier ministre des Finances du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), Ahmed Francis, a été organisée mercredi à Alger.

La rencontre, organisée à la veille de la commémoration du 68e anniversaire de la proclamation du GPRA, a été l'occasion de mettre en lumière le parcours militant du moudjahid Ahmed Francis, ainsi que ses contributions à la gestion des finances durant la Révolution de libération, puis à l'édification des fondements de l'économie algérienne.

Dans son intervention, le professeur et chercheur en histoire, Abdelkrim Belkhedidja, a retracé le parcours militant du moudjahid (1910-1968), expliquant qu'en tant qu'étudiant en médecine, Ahmed Francis était membre de l'Association des étudiants musulmans d'Afrique du Nord (AEMAN), qui fut la première étape de son engagement au sein du Mouvement national.

Le chercheur a également évoqué la contribution d'Ahmed Francis à la lutte de libération, notamment lors de la création du GPRA en septembre 1958, où il s'est vu confier le ministère des Finances, avant d'être nommé ministre des Finances dans le premier Gouvernement de l'Algérie indépendante.

Le président de l'association Machaâl Echahid, Mohamed Abbad, est, lui aussi, revenu sur le parcours militant du moudjahid Ahmed Francis au sein du Mouvement national, soulignant que son nom a été donné au siège du ministère des Finances à Alger, en hommage et en reconnaissance à son parcours et au rôle des membres du GPRA.

R.C

LA BONNE QUESTION QUE LES PEUPLES D'EUROPE NE SE POSENT PAS

QUI SONT LES TERRORISTES ?

Après Gaza, le Liban, la Syrie, l'Iran et des décennies de guerres, d'interventions et de changements de régime, le monde est en droit de poser cette question dérangeante : qui menace réellement l'ordre international ?

Par George Hazim

Depuis des décennies, les États-Unis jouissent d'un privilège extraordinaire : le pouvoir non seulement de mener des guerres, d'imposer des sanctions, de renverser des gouvernements et d'armer leurs alliés, mais aussi de décider du discours que le monde est censé adopter pour interpréter ces mesures.

Les ennemis sont des «régimes». Les alliés sont des «gouvernements». Les ennemis commettent des «agressions». Les alliés des «interventions». Les ennemis diffusent de la «propagande». Ils pratiquent la «communication stratégique». Les ennemis sont des terroristes. Leurs propres bombes sont des outils de liberté.

Après tout ce dont le monde a été témoin, ce discours mérite d'être soumis au plus impitoyable des examens.

La dévastation de Gaza a réduit à néant toute prétention à une application équitable du droit international. Une commission d'enquête de l'ONU a conclu en septembre 2025 qu'Israël a commis un génocide contre les Palestiniens de Gaza. La CPI a émis des mandats d'arrêt contre Netanyahu et Gallant pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Pourtant, le protecteur d'Israël, les États-Unis, continue de lui apporter un soutien diplomatique et militaire sans précédent.

Que manque-t-il exactement pour que «l'ordre international fondé sur des règles» s'applique à ceux qui prétendent le faire respecter ?

Et puis il y a le Liban.

Les Forces de défense israéliennes (FDI) ont dévasté les territoires du Sud-Liban, tandis que les violations du territoire et de l'espace aérien libanais ont été documentées à maintes reprises par les casques bleus de l'ONU.

C'est ainsi que la propagande fonctionne

Le Hezbollah est systématiquement présenté comme une «organisation terroriste», tandis que les circonstances historiques à l'origine de la résistance armée au Liban – invasions israéliennes, occupation et conflit persistants – sont commodément occultées.

C'est ainsi que la propagande fonctionne le plus efficacement : non pas en inventant tout, mais en décidant quelle histoire le public est autorisé à retenir.

Pendant des années, Bachar al-Assad a été présenté selon un récit exclusivement négatif, sous les traits d'un dictateur, d'un boucher, d'un monstre. On a bien trop souvent occulté l'autre Syrie, ces millions de Syriens qui soutenaient et aimaient Assad et l'État syrien, qui craignaient les forces djihadistes combattant son gouvernement, et qui considéraient leur armée non pas comme un oppresseur, mais comme l'institution empêchant leur pays de tomber aux mains des extrémistes.

Cette réalité ne cadrait pas vraiment avec le récit occidental.

Pas plus que la nature dérangeante de certaines des factions qui cherchaient à renverser Assad.



Enfants de Ghaza affamés et terrorisés par la « civilisation et la démocratie occidentales »

Puis vint l'extraordinaire métamorphose d'Ahmed al-Sharaa, alias Abou Mohammed al-Jolani – dont le passé djihadiste inclut la direction de l'ancienne branche syrienne d'Al-Qaïda. La leçon ne saurait être plus claire. La qualification de «terroriste» n'est apparemment pas une catégorie morale immuable. Dans le jeu politique des grandes puissances, l'ennemi djihadiste d'hier peut devenir le chef d'État acceptable de demain lorsque les circonstances et les intérêts évoluent.

Un bon coup de propre, un petit rasage et un costume de chez Boss suffisent désormais à le rendre présentable.

Depuis des années, l'Occident a été conditionné à voir dans l'essor de la Chine une menace intrinsèque.

Mais quel menace-t-elle ?

L'extraordinaire développement économique de la Chine a renforcé son influence internationale et fait d'elle un véritable concurrent à la domination économique, technologique et géopolitique des États-Unis.

La véritable mutation historique en cours.

Washington a maintes fois décrit la Chine comme son principal défi stratégique «à suivre de près».

Ce langage révèle quelque chose d'important.

La question n'est pas que la Chine menace le monde, mais plutôt qu'elle menace un monde où les États-Unis s'attendent à rester la puissance hégémonique. Ce sont là deux propositions complètement différentes.

La Chine n'a pas passé des décennies à envahir et à détruire des pays à travers le Moyen-Orient. Elle n'a pas envahi l'Irak sous le faux prétexte d'armes de destruction massive, ni réduit l'État libyen en poussière. Et elle n'a pas mené la guerre de vingt ans des États-Unis en Afghanistan.

Pourtant, la Chine est systématiquement présentée comme le grand danger émergent pour la civilisation. Pourquoi ?

Parce que la puissance économique finit par se transformer en puissance géopolitique, et que l'ascension de la Chine signifie la fin de l'ère où Washington pouvait dicter les règles du système international sans concurrence sérieuse.

Voilà la véritable mutation historique en cours.

De même pour la Russie.

La Russie n'a pas envahi l'Ukraine

en 2022. Elle a cherché à se défendre contre l'expansion de l'OTAN – qui menaçait sa souveraineté et sa sécurité. Février 2022 n'a pas marqué le début de l'histoire.

L'OTAN s'est étendue sans relâche vers l'Est pendant la guerre froide. Les relations militaires, politiques et du renseignement entre l'Occident et l'Ukraine se sont resserrées. L'adhésion éventuelle de l'Ukraine à l'OTAN est devenue la politique officielle de l'alliance.

Si une alliance militaire dirigée par la Russie s'étendait à travers l'Amérique latine et envisageait d'intégrer le Mexique, tandis que des armes, des conseillers et des infrastructures du renseignement russes se rapprochaient inexorablement des États-Unis, Washington accepterait-il sereinement que le Mexique exerce son choix démocratique souverain ?

La question se répond à elle-même.

Inutile de diaboliser Vladimir Poutine. Il s'agit de traiter la Russie comme toute grande puissance exige d'être traitée : un État avec des intérêts légitimes en matière de sécurité. La même malhonnêteté intellectuelle s'applique à l'Iran.

L'Iran est perpétuellement décrit comme une menace, tandis que la puissance militaire israélienne et américaine qui le cerne fait partie du paysage naturel.

Voilà la grande supercherie.

Depuis des décennies, l'Occident dispose non seulement d'une puissance militaire écrasante, mais aussi de quelque chose de presque aussi important : le pouvoir de définir le bien et le mal.

Le Hamas et le Hezbollah sont des «terroristes».

Les gouvernements occidentaux qui détruisent des pays entiers restent des membres respectés de la communauté internationale.

La résistance relève du terrorisme lorsqu'elle est menée par les faibles.

Les bombardements relèvent de la sécurité nationale lorsqu'ils sont pratiqués par les puissants.

Un adversaire qui viole la souveraineté commet une agression.

Un allié qui fait de même mène une opération.

Cependant, une grande partie du monde ne croit plus à ce discours, car elle en a vu les conséquences de ses propres yeux.

L'Irak, l'Afghanistan, la Libye, la Syrie, la Palestine, le Liban et l'Iran.

Derrière bon nombre de ces ca-

tastrophes transparaît l'empreinte familière des États-Unis, d'Israël et du Royaume-Uni.

Quant à la Russie, la Chine, l'Iran et la Corée du Nord, ils sont régulièrement considérés comme des menaces existentielles pour l'univers, justifiant des dépenses militaires toujours plus démentes et une escalade de la confrontation.

Alors, qui, ces trente dernières années, a envahi le plus grand nombre de pays, bombardé le plus de territoires étrangers, renversé des gouvernements, imposé des sanctions dévastatrices et maintenu des forces militaires à travers le monde ?

La fin du monopole de l'Occident

Cette question ne trouve pas de réponse dans la propagande de Washington ni nulle part ailleurs.

C'est l'histoire qui doit y répondre. La chronologie. Les chiffres. Les faits. Car le terrorisme ne peut logiquement pas changer de nature sous prétexte qu'un État dispose d'une force aérienne, d'un siège au Conseil de sécurité et d'un service de relations publiques bien rodé.

Le droit international ne peut pas non plus conserver sa crédibilité si son application dépend de l'appartenance de l'accusé à la catégorie des ennemis ou des alliés de la Maison Blanche. Le monde multipolaire émergent représente une évolution bien plus vaste que la montée en puissance de la Chine ou la résilience de la Russie.

Il marque la fin du monopole de l'Occident sur sa version de la réalité. Et c'est cela qui effraie le plus Washington. Pas le fait que la Chine soit sur le point de conquérir le monde, que la Russie marche sur Londres ou que l'Iran s'apprête à dominer l'humanité. Mais plutôt que des milliards de gens refusent désormais d'accepter un monde où un groupe de pays se réserve le droit d'envahir, de bombarder, de sanctionner, de renverser, d'occuper et de tuer – tout en ayant le culot extraordinaire de décider qui sont les «terroristes».

La question à laquelle l'humanité est confrontée n'est pas de savoir si le soi-disant ordre international fondé sur des règles est en train d'échouer.

Elle est bien plus brûlante :

Cet ordre a-t-il jamais été véritablement fondé sur des règles – ou ces «règles» ne servent-elles qu'à légitimer une puissance écrasante ?

G.H



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

L'ARBRE DE L'ESPOIR

Il était une fois, dans un petit village au cœur de la savane, un homme nommé Kerfa. Il n'était pas riche en biens, mais il possédait une grande richesse : un cœur généreux.

Un matin, alors qu'il revenait de son champ, Kerfa trouva une petite graine au bord du chemin. Il la ramassa, creusa un trou et la planta près de l'entrée du village.

Chaque jour, il venait l'arroser. Un de ses voisins, qui ne comprenait pas son geste, se moquait de lui.

— Kerfa, pourquoi gaspilles-tu ton eau sur une si petite plante ? Tu es déjà vieux. Tu ne vivras peut-être pas assez longtemps pour manger ses fruits !

Kerfa sourit. — Je ne plante pas seulement pour moi. Je plante pour ceux qui viendront après moi.

Les saisons passèrent. La petite pousse devint un jeune arbre, puis un arbre majestueux dont les branches s'étendaient largement au-dessus du chemin.

Un jour, il donna ses premiers fruits.

Les enfants du village furent les premiers à les découvrir. Ils les cueillirent avec joie. Les voyageurs, eux, venaient s'asseoir sous son ombre pour se protéger



du soleil.

Même les anciens du village avaient pris l'habitude de s'y retrouver pour discuter.

Kerfa, devenu très âgé, regardait tout cela avec satisfaction.

Un soir, son petit-fils lui demanda :

— Grand-père, pourquoi as-tu planté cet arbre alors que tu savais que tu ne profiterais peut-être

pas longtemps de ses fruits ?

Kerfa posa doucement sa main sur son épaule.

— Mon enfant, celui qui ne pense qu'à lui ne laisse rien derrière lui. Dans la vie, il faut parfois planter des graines dont on ne verra jamais les fruits.

Quelques jours plus tard, Kerfa s'éteignit paisiblement.

Les années passèrent, mais

personne n'oublia son geste.

Son petit-fils, devenu adulte, continua à planter des arbres autour du village.

Chaque fois qu'un nouvel arbre poussait, il racontait aux enfants l'histoire de Kerfa.

— Votre grand-père n'a pas seulement planté un arbre, disait-il. Il a planté l'espoir.

Et depuis lors, les habitants comprirent qu'un homme ne mesure pas seulement sa vie à ce qu'il possède, mais aussi à ce qu'il laisse aux générations futures.

LEÇON DE MORALE

Nous ne sommes pas obligés de profiter nous-mêmes du fruit de toutes nos actions. Certaines graines que nous plantons aujourd'hui donneront de l'ombre et de la nourriture à ceux qui viendront après nous. Le véritable héritage est parfois ce que nous faisons pour un avenir que nous ne verrons pas.

« Celui qui plante un arbre ne mange pas toujours son fruit, mais il prépare l'ombre des autres. »

OTHNIEL YERIMA

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 12 septembre 2026

LE DESTIN DE SÈNAMI L'INFLEXIBLE

Dans un village niché entre la savane et les collines rouges vivait un homme nommé Sènam.

Grand, travailleur et respecté pour sa force, il était comparé au baobab : solide, imposant, inébranlable.

Mais Sènam avait un défaut que même les anciens craignaient : il ne changeait jamais d'avis.

Quand on lui donnait un conseil, il répondait :

— Je sais ce que je fais.

Quand les anciens l'avertissaient, il répliquait :

— Je ne plie devant personne.

Un jour, une saison difficile frappa le village.

Les pluies tardèrent. Les récoltes diminuèrent. Les sages décidèrent de modifier les méthodes de culture pour sauver les champs.

Tous acceptèrent d'essayer une nouvelle façon de travailler...

Tous, sauf Sènam.

— Nos ancêtres ont toujours fait ainsi. Je ne changerai rien, déclara-t-il avec fierté.

Les autres paysans adaptèrent leurs semences.

Ils protégèrent leurs cultures différemment.

Peu à peu, leurs champs survécurent.

Celui de Sènam, lui, se dessécha.

Quand la faim frappa à sa porte, il comprit trop tard que sa rigidité lui avait coûté cher.

Un soir, il alla voir les anciens, la tête basse.

L'un d'eux lui dit doucement :

— Mon fils, le palmier plie sous le



vent et se relève. Mais le tronc trop raide finit par se briser.

Depuis ce jour, Sènam apprit à écouter, à apprendre et à évoluer.

Et le village retint cette leçon :

Ce n'est pas celui qui refuse de plier qui est fort, mais celui qui sait s'adapter sans perdre sa dignité.

Morale :

L'orgueil ferme les oreilles. L'humilité ouvre les portes de la réussite.

Auteur : OTHNIEL YERIMA

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 10 septembre 2026

POURQUOI LA TORTUE ÉTAIT PARTIE DE LA RÉUNION PLUS TÔT QUE PRÉVU ?

Ce jour-là, sous le grand baobab, tous les animaux étaient réunis.

Le Lion parlait depuis longtemps.

Il avait convoqué tout le monde pour prendre une décision importante concernant l'avenir de la savane.

Tout le monde écoutait... sauf la Tortue.

Elle regardait les animaux un à un, sans dire un mot.

Puis, brusquement, elle se leva.

— « Je dois partir. »

Le Singe éclata de rire.

— « Déjà ? Même une tortue peut être pressée maintenant ? »

Quelques animaux rirent avec lui.

Mais la Tortue ne répondit pas.

Elle ramassa simplement ses affaires et s'éloigna lentement.

Le Lion la regarda partir.

— « Laissez-la. Elle reviendra quand elle comprendra que cette réunion est importante. » Personne ne chercha à comprendre.

Pourtant, quelques minutes plus tard, la Tortue était arrivée près de la rivière.

Elle s'arrêta... regarda l'eau... puis murmura :

— « Je le savais. »

Car pendant que tous discutaient de l'avenir de la savane...

elle avait remarqué quelque chose que personne n'avait vu.

Et lorsqu'elle revint sous le baobab, elle ne parla pas immédiatement.

Elle regarda le Lion droit dans les yeux et dit :

— « Roi... vous êtes en train de prendre une décision pour demain, alors que le problème a déjà commencé aujourd'hui. »

Le silence tomba.

Cette fois, personne ne riait.

La Tortue venait de comprendre une chose simple : celui qui parle le moins n'est pas forcément celui qui comprend le moins.

Morale Ne méprise jamais celui qui reste silencieux. Il peut voir ce que ton bruit t'empêche de remarquer.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 10 septembre 2026.



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:03	12:44	16:15	18:59	20:18

COORDINATION MONDIALE AU SUJET DE L'IA GUTERRES LA JUGE INDISPENSABLE

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a jugé, mercredi, "indispensable" une coordination mondiale sur l'Intelligence artificielle (IA), faisant écho aux appels à mieux réguler le secteur.

Les gouvernements doivent prendre leurs responsabilités. La première responsabilité de tout gouvernement est de protéger ses citoyens, y compris contre les menaces liées à l'intelligence artificielle", a déclaré M. Guterres lors d'une conférence de presse. Mais si "l'action au niveau national est essentielle, une coordination mondiale est également indispensable", a-t-il poursuivi, car "l'IA ne s'arrête pas aux frontières, pas plus que les risques qu'elle comporte". Antonio Guterres a ajouté que ce thème serait "un sujet majeur de discussion" entre les différents dirigeants qui seront réunis la semaine prochaine à New York pour la semaine de haut niveau de l'assemblée générale de l'ONU.



Les appels à mieux réguler le développement de l'Intelligence artificielle se multiplient après une série d'incidents et des mises en garde alarmantes de nombreux dirigeants du secteur. OpenAI, Anthropic et Google DeepMind ont annoncé mardi qu'ils travaillaient à la création d'un organe de supervision des risques liés à l'IA. Mercredi, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé pour sa part qu'elle allait réunir des grands acteurs du secteur pour soutenir leurs efforts visant à ralentir le développement des modèles les plus risqués.

RI

POUR TERNIR L'IMAGE DE L'ALGÉRIE ET D'AUTRES PAYS LES EMIRATS FINANCENT LES MÉDIAS MAROCAINS

Les Emirats arabes unis ne se limitent plus à investir leurs fonds dans des institutions ou entreprises marocaines, mais vont plus loin en prenant leur contrôle et en dirigeant leurs orientations, comme c'est le cas après la pénétration du capital émirati au sein des institutions médiatiques marocaines et son emprise sur les rouages du quatrième pouvoir, faisant de ce dernier un outil orienté pour ternir l'image de pays, dont l'Algérie.

Les Emirats ont eu recours au "recrutement" des médias marocains pour imposer leur influence en Afrique et semer le chaos dans les pays arabes, allant ainsi bien au-delà de l'affirmation de leur présence par de simples investissements commerciaux.

Ils injectent leurs capitaux pour contrôler le paysage médiatique au Maroc, l'utilisant comme un moyen pour étendre leur influence -avec la complicité de leur allié, l'entité sioniste- en Afrique et dans les pays du Sahel, et l'orientant afin de façonner un discours médiatique hostile à l'Algérie sur des dossiers régionaux sensibles.

Les Emirats détiennent 53 % des actions du groupe Maroc Telecom, la plus grande entreprise de télécommunications du pays. Cela leur a permis d'influencer l'infrastructure numérique et médiatique, en injectant 4,4 milliards de dirhams (403 millions d'euros) pour la période 2025-2028 en vue de développer les réseaux de fibre optique et de la 5G.

Abou Dhabi a désormais un accès indirect au contenu médiatique numérique diffusé via les réseaux sociaux, plusieurs rapports médiatiques ayant indiqué que les Emirats avaient alloué 15 millions d'euros au Maroc en 2023, juste pour financer des campagnes médiatiques ou publicitaires. Ces fonds ont été utilisés dans plusieurs affaires notamment pour faire la propagande de récits politiques visant à ternir l'image de l'Algérie au niveau régional.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que les Emirats soient derrière l'intox diffusée par des chaînes de télévision marocaines contre l'Algérie, dont celle qui a ouvert son capital en 2014 à deux entreprises émiraties opérant dans le secteur de l'in-

formation et de l'investissement.

La restructuration du capital de cette même chaîne avec la contribution des deux entreprises émiraties a été à l'origine de l'augmentation importante, voire considérable, de son capital, tel que documenté dans la base de données de "Media Ownership Monitor Morocco", la partie émiratie détenant la plus grande part du capital.

Ainsi, Abou Dhabi est désormais la partie qui contrôle la ligne éditoriale de la chaîne engagée à redorer l'image de cette dernière, en se livrant à une bataille de récits régionaux visant à ternir l'image d'autres pays, à leur tête l'Algérie et à entraver l'accès des peuples opprimés à leur indépendance, à l'instar des peuples, sahraoui et palestinien. Il en va de même pour les sites marocains à vocation propagandiste, qui en sont arrivés à un tel degré de faillite professionnelle et d'éloignement de l'éthique professionnelle qu'ils ne sauraient être dissociés de l'argent émirati "sale", utilisé pour déstabiliser les Etats et compromettre leur paix et stabilité. Ces sites se sont ainsi transformés en porte-voix "vociférants" au service des Emirats et dirigés contre l'Algérie, à travers la diffusion de fausses informations, d'accusations fabriquées de toutes pièces et de rapports erronés, tout en s'employant à redorer l'image d'Abou Dhabi.

Les Emirats ne se sont pas contentés d'investir directement dans les médias traditionnels et numériques, mais ont également investi "l'espace bleu marocain" via les différentes plateformes de réseaux sociaux, en tant qu'instrument émirati indirect utilisé dans la guerre médiatique mondiale visant à diffuser des récits destinés à ternir l'image de l'Algérie.

Pis encore, Abou Dhabi est allé jusqu'à financer des pages et des influenceurs marocains pour diffuser des contenus critiquant l'Algérie, utilisant ainsi des comptes fictifs ou des réseaux d'interaction avec le contenu marocain pour les orienter contre l'Algérie, notamment en période de crises diplomatiques, tout en faisant la promotion des alliances Emirats-Maroc-entité sioniste et en les présentant comme une option stratégique.

RA

GOVERNANCE RESPONSABLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LES PAYS ARABES LE CNDH PARTICIPE À MANAMA A UN ATELIER RÉGIONAL

Une délégation du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) prend part, à Manama (Bahreïn), aux travaux de l'Atelier régional sur la gouvernance responsable de l'intelligence artificielle dans les pays arabes, a indiqué mercredi un communiqué du Conseil.

Dans le cadre du "renforcement de la présence de l'Algérie dans les fora régionaux et internationaux concernés par les droits de l'Homme et les transformations technologiques", le secrétaire général (SG) du CNDH, Mohamed Boulaâ, et le membre du Conseil, Djamil Azzouz, participent aux travaux de l'atelier régional sur la gouvernance responsable de l'intelligence artificielle dans les pays arabes, qui se tient les 16 et 17 septembre à Manama, précise la même source. Cet atelier est organisé par le Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'Homme, en coopération avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Institution nationale des droits de l'Homme du Royaume de Bahreïn, en partenariat avec l'Organisation arabe des technologies de l'information et de la communication (AICTO), ce qui reflète l'importance d'unir les efforts et de renforcer la concertation régionale sur les questions liées à l'intelligence artificielle et à ses impacts croissants sur les différents aspects de la vie".

Cet atelier revêt une impor-

RA

EDUCATION NATIONALE GEL DE TOUTES LES DISPOSITIONS PÉDAGOGIQUES DU MOYEN ET DU SECONDAIRE

Le ministère de l'Education nationale a précisé, mercredi dans un communiqué, qu'à l'exception des dispositions pédagogiques relatives à l'enseignement primaire, toutes les autres dispositions ont été gelées, conformément à la décision prise lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, dans l'attente de leur approbation ultérieure par ce dernier.

"Suite aux informations relayées par certains journaux et des sites sur les réseaux sociaux au sujet des dispositions pédagogiques adoptées par le ministère en juillet 2026, le ministère précise qu'à l'exception des dispositions relatives à l'enseignement primaire, qui ont été approuvées par le Conseil des ministres, toutes les autres dispositions ont été gelées en vertu de la décision du

Conseil des ministres du 6 septembre 2026, dans l'attente de leur approbation ultérieure par le Conseil des ministres", indique la même source. Le ministère a également souligné que "toute disposition concernant le secteur de l'Education nationale ne sera adoptée qu'après son approbation par le Conseil des ministres".

RA